



## Séance de la CLDR Mardi 19.10.22, maison de village de Signeulx



### Participants (24) :

#### Membres de la CLDR

21 personnes (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson: Daniel GUEBELS (Echevin DR), Sylvie GUILLAUME (Bourgmestre)

#### Invités

FRW : Alisée LEQUEUX, Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

## INTRODUCTION

Le président de la CLDR, Daniel Guebels, présente l'ordre du jour :

### Ordre du jour :

1. Introduction
2. Propositions de projets : clarification et priorisation des pistes
  - ⇒ Présentation de la démarche
  - ⇒ Travail en sous-groupes
3. Divers : Enquête FRW

Il rappelle les dernières étapes de travail réalisées afin d'aboutir aux pistes de projets qui seront présentées ce soir, notamment le rôle des groupes de travail et de la plateforme de consultation numérique qui ont déjà permis de préciser et/ou d'enrichir certaines pistes.

La parole est ensuite donnée aux agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie afin de présenter le travail de pré-analyse réalisé sur le cahier de projets et la méthode de travail qui sera mise en place ce soir pour la première sélection et l'approfondissement des projets.

# PROPOSITION DE PROJETS : CLARIFICATION ET PRIORISATION DES PISTES

## 1. Introduction

Les grandes étapes d'élaboration d'un PCDR sont remémorées.

La CLDR se réunit pour la 5<sup>ème</sup> fois en séance plénière

1. 16/03/2022 : mise en place
2. 29/03/2022 : dynamiques villageoises
3. 10/05/2022 : diagnostic partagé
4. 29/09/2022 : stratégie et objectifs de développement
5. 19/10/2022 : approfondissement des propositions de projets en vue d'une priorisation

Suite au travail sur les éléments de diagnostic partagé, aux groupes de travail thématiques et à la consultation numérique (plateforme citoyenne), nous entamons la phase de travail sur les projets en tant que tel. Ce travail nécessitera tout d'abord d'approfondir les propositions et de définir un ordre de priorité dans les projets (priorisation). Il s'agira ensuite de préciser les projets lors de séances de travail spécifiques (GT « projets ») afin d'aboutir à des fiches-projets plus complètes.

### Objectifs de la séance :

Analyser l'ensemble des pistes pour :

- ⇒ Approfondir et clarifier le contenu des projets
- ⇒ Envisager la programmation des projets au sein du PCDR

## 2. Rappel sur programmation d'un PCDR

La programmation d'un PCDR comprend généralement une trentaine de projets à répartir en 3 lots équilibrés :

1. **Lot 1** : projets à réaliser dans les 3 ans.  
Fiche projet complète
2. **Lot 2** : projets à réaliser entre 3 et 6 ans.  
Fiche projet simplifiée
3. **Lot 3** : projets à réaliser entre 6 et 10 ans.  
Fiche projet sommaire



S'ajoute à cela un **Lot 0** : projets en cours ou réalisés durant la période d'élaboration du PCDR (et qui s'intègrent dans la stratégie)

## 3. Projets regroupés, lot 0 et gestion communale

Suite aux groupes de travail thématiques, un premier travail de pré-analyse et regroupements des projets proposés a été réalisé afin de les soumettre à la consultation citoyenne numérique :

- ⇒ 48 pistes étaient proposées sur la plateforme
- ⇒ 5 nouvelles propositions avaient été ajoutées par les citoyens

Une seconde analyse a été réalisée par la suite par l'Auteur, la Commune de Musson (collège communal) et la FRW afin d'aboutir à un premier cahier de projets composé de 34 pistes de projets :

- ⇒ Certaines ont été classées en Lot 0
- ⇒ Les propositions reçues ont fait l'objet d'un travail de regroupement, surtout dans les fiches « immatérielles ».
- ⇒ Quelques pistes, relevant de la gestion communale courante ont été confiées au Collège. Ces projets ne sont donc pas oubliés et font l'objet d'un suivi par la Commune

#### **Regroupements proposés lors de l'analyse par l'auteur et le Collège :**

- › Appel à projets citoyens > fiche « initiatives citoyennes »
- › Création de réserves forestières > Actions en faveur de l'environnement
- › Logements ainés et tremplins > Logements intergénérationnels
- › Commune 0 déchets > Lot 0 Plan local propreté + fiche « initiatives citoyennes »
- › Compétences informatiques > Communication numérique (+ en cours via EPN)
- › Microbrasserie > fiche « atelier rural - pépinière entreprise »
- › Amélioration de la performance énergétique des bâtiments > Lot 0 PAED
- › Création de venelles dans les villages > projets de voies lentes
- › Hébergements touristiques > projet action tourisme
- › Structures sportives dans les villages > un objectif qui se retrouve au sein de différents projets
- › Espaces convivialité Signeux > Lot 0 via plaine de jeux. Zone pour lâcher chiens : non autorisé
- › Création de mini tiers lieux > repris dans projet Willancourt
- › Soutien des initiatives économiques > lot 0 (collaboration CLAC)
- › Maintien des terres agricoles > retiré car pas de réel souci à ce niveau dans la commune (agriculteurs assez jeunes)

#### **Focus sur le Lot 0**

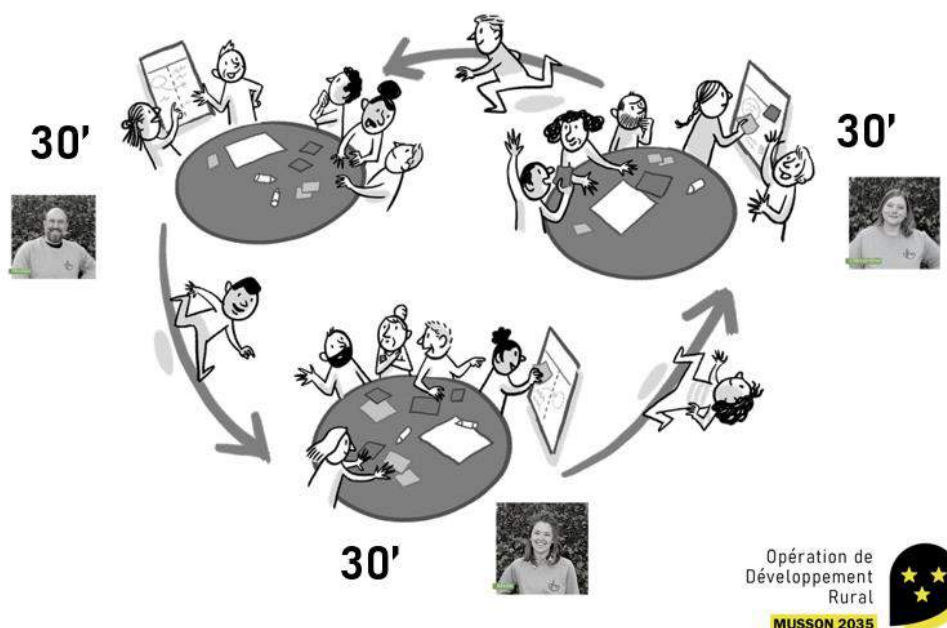
- › Création d'une maison multiservices intergénérationnelle > salle de l'Union à Musson
- › Engagement d'un éducateur social
- › Projet d'extension du centre sportif à Musson-Baranzy
- › Extension de l'école de Mussy
- › Amélioration des abords de la maison de village de Signeux : parkings, trottoirs et plaine de jeux
- › Construction d'un bâtiment dédié à l'accueil extra-scolaire à l'arrière de l'administration communale (sur fonds propres)
- › Chemin de liaison « Musson-Halanzy » via projet Wallonie cyclable
- › Mise en place d'un système d'autostop organisé
- › Création de stationnements dans les endroits stratégiques : musée, crassier et chemin de liaison
- › Création d'une maison médicale dans l'ancien presbytère de Musson
- › Mise en valeur du patrimoine minier > panneau d'orientation et restauration bassin
- › Création d'une donnerie par le CPAS (à la « repasserie » de Musson)
- › Projet de logements sociaux à Baranzy
- › Construction d'un commerce (SPAR)
- › Dynamique de regroupement des commerçants (CLAC)
- › Projet communal de fleurissement/embellissement en cours sur la commune
- › Développement d'un plan local propreté
- › Développement d'un plan d'action pour l'énergie durable et le climat (PAEDC)
- › Projet BiodiverCité (mare de Baranzy)

## Focus sur les projets confiés à la gestion communale courante

- › Projets de voiries : entretien chemins agricoles, réfection voiries endommagées dans le cadre du PIC notamment (Fernand Bailleux à Willancourt, route St Joseph / rue de lavaux à Mussy...)
  - › Lutte contre les coulées de boue à Mussy et Willancourt
  - › Problèmes liés aux débordements au niveau de la fontaine de Chareaupont à Mussy
  - › Amélioration d'espaces de convivialité existants (plaine de jeu Willancourt, Mussy et Baranzy)
  - › Entretien lavoirs et fontaines
  - › Sécuriser l'arrêt de bus à Mussy
  - › Ajouts de poubelles (notamment lavoir de Mussy), de bacs à fleurs
  - › Accompagnement des développements scolaires (Maintenir l'école primaire et maternelle à Signeux, développement des coopérations entre écoles) - Développement de l'alimentation saine dans les écoles
  - › Favoriser la rencontre des aînés qui louent les maisonnettes personnes âgées
  - › Création d'une zone de stationnement pour semi-remorques à Mussy
  - › Réserver certaines voies secondaires aux usagers faibles, fermer aux véhicules au moins le dimanche (ex : chemin entre Signeux, rue du 113ième RIF et Saint-Remy, rue entre Signeux et Bleid (qui débute un peu après l'église et passe devant le cimetière), route de Signeux, entre Musson et Battincourt
  - › Problème de stationnement sur les trottoirs à Signeux et d'empiètement par des bacs à fleurs à Mussy
  - › Création d'un groupe « je roule pour ma forme »
  - › Installer quelques bornes à incendie dans les rues où la densité des habitations est importante
  - › Sécurité routière sur la N88
    - ⇒ Sécuriser la rue Marcel Niessen où la sécurité de ses habitants est constamment mise en jeu et ce peu importe le moment de la journée. L'emplacement des radars est important.
    - ⇒ Faire de « vrais » trottoirs le long de la N88 de Baranzy à Musson : car ils sont étroits, délabrés et les voitures sont stationnées dessus. L'idéal serait de créer un cheminement le long de la N88 derrière la rangée de poteaux électriques. Ce chemin devrait être bordé d'une haie protectrice coté RN88 comme cela a été fait entre Meix-le-Tige et le carrefour à l'entrée de Châtillon.
    - ⇒ Sécuriser quelques passages pour piétons, surtout près des arrêts de bus. Au Chêne à Baranzy, par exemple.
    - ⇒ La bande de parking entre le poste de police et la fin de la rue Marcel Niessen direction Halanzy n'est jamais utilisée, car les riverains ont trop peur de se faire emboutir leurs véhicules. Elle donne une impression « d'autoroute » aux adeptes de la vitesse.
  - › Sécurité routière dans les Villages
    - ⇒ Aménager des "obstacles" dans les rues des villages pour faire ralentir, via simplement des emplacements de parkings sur la route par exemple. Les trottoirs existants seront ainsi préservés
    - ⇒ Sécuriser la sortie de Willancourt
    - ⇒ Dissuader les automobilistes d'emprunter les rues parallèles de la N88 (rue du Vivier, Georges Bodard). Sécuriser la rue de France et rue Adrien Victor où les voitures roulent beaucoup trop vite surtout aux heures des écoles et ne respectent pas les priorités de droites.
- ⇒ Ces projets ne sont pas oubliés et font l'objet d'un suivi par la Commune.



## 4. Méthode de travail



Méthode du « World café » :

- ⇒ 3 tables animées chacune par un agent FRW
- ⇒ Chaque table rassemble une douzaine de projets
- ⇒ 3 groupes qui circulent (30 minutes à chaque table)

Travail sur base du cahier de projet fourni par l'auteur avec les consignes suivantes :

- ⇒ **Approfondir et clarifier le contenu des projets** : apporter des précisions, des compléments, identifier des difficultés, apporter de nouvelles propositions...
- ⇒ **Envisager la programmation** : appliquer les critères d'analyse, définis lors de la dernière réunion, pour proposer une priorisation et/ou fournir des indications pour permettre à l'auteur de proposer une mise en lots.

! Pour rappel, les pistes estimées prioritaires seront approfondies en détail dans les étapes suivantes.

Rappel des critères travaillés lors de la séance précédente :



### **Clarté**

Cerne-t-on bien les contours du projet? Sa description est-elle suffisamment précise? Se distingue-t-il d'une belle intention? Des partenaires et porteurs sont-ils pressentis?



### **Pertinence**

Le projet répond-t-il aux objectifs de la stratégie?



### **Importance et efficacité**

Le projet est-il fédérateur? Concerne-t-il un maximum d'habitants? Rencontre-t-il des besoins estimés prioritaires? A-t-il un effet levier pour le développement local?



### **Faisabilité**

Projet est-il réalisable? Le projet est-il adapté à l'échelle du territoire? La Commune est-elle en mesure de le mettre en œuvre? Quel est son état d'avancement (bénéficie-t-il déjà d'avancées significatives? Une localisation est-elle identifiée? Quel sera son impact financier?



## 5. Résultats



**Table A**

### Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville

<b>Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville</b>	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Développer la convivialité entre tous les habitants des villages  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Aménager des espaces dédiés au sport et inclusifs</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, RT, CLDR villages, GT1, GT3  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +++</p>	<p><b>Budget :</b> € € €  <b>Subsides :</b> € € €  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b>  Mussy-la-Ville  (ancien terrain de foot)</p>  <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b>  Commune de Musson</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b></p> <p>Lors des différentes consultations, l'attachement des habitants à la qualité de leur cadre de vie, rural et villageois, a été fortement mis en avant. Le manque d'espace de rencontre à destination des plus jeunes a également été souligné. Afin de garantir cette convivialité et d'améliorer le cadre de vie des habitants de Mussy-la-Ville, notamment à destination des plus jeunes, les participants ont proposé la création d'un espace global de convivialité intergénérationnel récréatif et sportif derrière l'école (ancien terrain de foot) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de gym (en lien avec une école qui n'a pas de salle de gym)</li> <li>- Espace sportif couvert (terrain multisportcouvert (city) + parcours vita</li> <li>- Skatepark (ex : Bertrix, Chenois) de niveau débutant en dur ou aménagé avec des éléments « WOOD structure » (ex : Arlon) avec murs antibruit qui pourraient servir d'espaces d'expression : street art</li> <li>- Espace de rencontre intergénérationnel (avec des bancs et des tables, cabanon)</li> <li>- Aires de pics-nics, barbecues...</li> <li>- Piste de pétanque</li> <li>- Jeux pour tout petits enfants (ou amélioration de la plaine de jeux existante)</li> </ul> <p><b>Rem :</b> L'espace s'accompagnera d'actions en faveur du développement de la biodiversité</p>
<p><b>Votes plateforme :</b> 42 Likes – 8 Dislikes  <b>Questions / Précisions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le terrain est-il à vendre pour un lotissement ?</li> <li>• Quid de l'accessibilité de Mussy-la-Ville en transports en commun</li> </ul>	


#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Le terrain est suffisamment grand pour imaginer beaucoup de choses, mais il faut rester à taille humaine
- › L'endroit envisagé pour la construction de la salle devrait idéalement être le terrain de foot, car l'autre parcelle est caractérisée par la présence d'arbres remarquables qui pourraient s'intégrer dans l'espace récréatif
- › Volonté que salle soit multifonctionnelle et pas seulement une salle de gym dédiée aux deux écoles
- › Ajouter dans les idées la réalisation de pistes vtt ou pumptrack
- › Les questions/précisions sont à enlever : non pertinentes, les remplacer par :
  - ⇒ « L'espace récréatif devra-t-il se faire dans le même timing que la salle sportive ? Et celle-ci pourra-t-elle se faire avant ou en même temps que l'extension du centre sportif de Musson ? »

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1



## Création d'un espace de convivialité dans la zone de Parc à Baranzy

Création d'un espace de convivialité dans la zone de Parc à Baranzy	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Développer la convivialité entre tous les habitants des villages  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, RT, GT3  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +</p>	<p><b>Budget :</b> € € €  <b>Subsides du DR :</b> Oui  <b>Faisabilité :</b> +</p>
<p><b>Localisation :</b>            Zone de Parc            entre Baranzy et Musson</p> 	<p><b>Description et justification du projet :</b>            Afin de garantir la convivialité et d'améliorer le cadre de vie des Mussonais, les participants ont proposé la création d'une aire de convivialité (espaces récréatifs avec jeux, aménagement d'un terrain multisports, espace pique-nique et barbecue...) dans la zone de loisirs communale située près du Complexe sportif (espace central situé entre les villages de Baranzy et de Musson), accessible en mobilité douce (voie lente en création).             Un Pump track sera réalisé à l'avant et l'extension du parking sera faite (permis d'urbanisme pour fin 2024).             Avec le parking, l'idée est de profiter de l'opportunité pour développer un chemin de liaison et un espace de convivialité en même temps (bien que le chemin de liaison coïncide avec la rue de la cité).             L'espace s'accompagnera d'actions en faveur du développement de la biodiversité et d'un parcours VITA.</p>
<p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b>            Commune de Musson</p>	
<p><b>Votes plateforme :</b> 18 Likes  <b>Questions :</b> Quid de la voie lente et du déplacement de la plaine de jeux</p>	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- > Le projet d'espace récréatif est ici une composante d'une démarche en cours (voir plan) : la construction d'un parking et d'une piste de pumptrack à proximité du centre sportif. L'urbanisme a revu le projet en demandant que l'accès au parking se fasse via la N88, par la construction d'un pont au-dessus de la batte. La parcelle concernée par l'espace récréatif est située juste à côté de ce futur parking et jouira d'un accès via le même pont.
- > L'ensemble sera accessible via la voie lente qui longera la batte depuis la rue des cités (l'ensemble est d'ores et déjà réalisable en propriété communale). De l'autre côté, cette voie lente pourra rejoindre également l'administration communale, mais à ce stade, différents propriétaires n'y sont pas favorables.
- > La parcelle arborée fera l'objet d'un aménagement en zone récréative favorable à la biodiversité (en valorisant l'existant !).
- > L'espace sera idéal pour la proposition liée au développement d'une zone de bivouac.
- > Titre changer « zone de parc » en « zone de loisirs ».
- > Il s'agit dès lors d'un petit projet (diminuer à deux bourses et augmenter les + en faisabilité)
- > Questions : remplacer les questions par
  - ⇒ « quelle possibilité de financer une partie du pont ? ».
  - ⇒ « doit-on intégrer dans cette fiche d'autres composantes : espace acquis à l'arrière de la halle relais, ou même espace près de la fontaine à Baranzy ? »
- > Timing : les composantes voisines du projet sont en cours (nouvelle demande de permis à déposer). Le G1 estime que le projet va de pair avec celui de Mussy.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1 ou 2



## Création d'une structure d'accueil de la petite enfance

Création d'une structure d'accueil de la petite enfance (0-3 ans)	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Développer une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +</p>	<p><b>Budget :</b> € € €  <b>Subsides du DR :</b> Non  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b> Territoire communal.</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b></p> <p>La croissance démographique est régulière sur la commune. Il y a actuellement peu d'offre en structure d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans sur la commune et la majorité des jeunes parents trouvent (parfois difficilement) une offre à l'extérieur de la commune (Halanzy, Virton, GDL, ...).</p> <p>Lors des consultations villageoises, les habitants ont proposé qu'une structure d'accueil communal, de type crèche, puisse être créée sur le territoire, sans concurrence aux structures déjà en place.</p>
<p><b>Votes plateforme :</b> 21 Likes  <b>Questions :</b> /</p>	

La FRW signale que le projet est en rouge car il suscite beaucoup d'interrogation quant à sa pertinence. Si la demande est juste (le taux de couverture dans les statistiques n'est qu'à 25%), il est difficile de s'engager dans un tel projet sachant que :

- ⇒ Le besoin est très rarement exprimé
- ⇒ La crèche privée existe et ne se montre pas saturée
- ⇒ Les personnes travaillant au Luxembourg jouissent de diverses possibilités offertes par leur employeur au GDL

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- 〉 Les membres valident cette analyse et le besoin mitigé. L'intérêt du gardiennage au Luxembourg est confirmé (à 15 euros par jour seulement !)
- 〉 Il est signalé que l'option du co-accueil semble trop aventureuse et peu appréciée par l'ONE

⇒ Le G3 propose de supprimer la piste, mais de demander à la commune de continuer à se préoccuper de cette question.

## Opération de mise en valeur du patrimoine local (identification, préservation et transmission)

Opération de mise en valeur du patrimoine local (identification, préservation et transmission)	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Préserver, valoriser et animer le cadre naturel, historique et minier</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, CLDR, GT1, GT2  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +++</p>	<p><b>Budget :</b> € € €  <b>Subsides du DR :</b> Oui ?  <b>Faisabilité :</b> +++</p>
<p><b>Localisation :</b></p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, PNDG, Musée minier</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b></p> <p>Les éléments patrimoniaux présents en nombre sur le territoire communal portent témoignage du passé des villages ruraux, du passé minier, de la vie des mussonnais et leurs relations sociales. Le projet consiste en une démarche globale pour favoriser la découverte du patrimoine par les habitants, sa valorisation et sa préservation. De nombreuses idées ont été émises lors des consultations pour y parvenir :</p> <p><b>Inventaire et valorisation :</b>  Créer un cadastre, un répertoire du patrimoine à maintenir et/ou rénover (restaurer). Recensement et compilation des recensements existants. Création d'une bibliographie utile sur le sujet.  Mettre en valeur et promouvoir des éléments de petit patrimoine Remettre en valeur/faire connaître les musées existants (Minier, Etienne Lenoir, Musson Mémoire) avec un « brin de créativité »  Développer des circuits thématiques en promenades pédestres, axés sur la découverte du patrimoine culturel (matériel et humain) et naturel.  Développer notamment un circuit touristique thématique avec la Maison du tourisme  Rendre les cartes des promenades du SI accessible gratuitement en ligne, les faire connaître en organisant des balades de groupe (se concluant par un apéro musical)</p> <p><b>Transmission :</b>  Développer des possibilités de guidance (identification et idéalement formation de guides territoriaux, intéressés autant par le patrimoine et l'histoire locale que par la nature)  Développer des "classes patrimoniales"  Placer des panneaux didactiques et indicatifs sur l'histoire du village et sur les lieux dits  Organiser des événements thématiques (week-end paysage, patrimoine...)</p>
<p><b>Votes plateforme :</b> 37 Likes  <b>Questions :</b> /</p>	



### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Important d'inscrire un but supplémentaire : une opération de rénovation du petit patrimoine, avec dépôt de dossiers « petit patrimoine populaire » et mise en œuvre à l'aide de subsides
- › Cette action est dans la poursuite de multiples actions en cours, au niveau communal, mais aussi par les associations.
- › Il existe déjà quelques panneaux didactiques (ex : Guy Larigaudie, certains panneaux de rue avec aspect didactiques, panneaux du SI avec lieux dits...) ces éléments sont à compléter
- › Développement guidances : viser le retour à des visites en petit train comme cela se faisait jadis
- › Penser à l'aspect « guerre 14-18 » dans cette mise en valeur du patrimoine (ex de suggestion : le chêne pelé)

⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 car beaucoup d'urgences en lot 1

### Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier

Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier	
<b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales <b>Objectif opérationnel visé :</b> Préserver, valoriser et animer le cadre naturel, historique et minier	
<b>Origine du projet :</b> IC, PR, CLDR, GT2	<b>Budget :</b> € € €
<b>Maîtrise communale :</b> Oui	<b>Subsides du DR :</b> Oui ?
<b>Importance du projet :</b> +++	<b>Faisabilité :</b> +++
<b>Localisation :</b> Sites miniers 	<b>Description et justification du projet :</b> Le Patrimoine minier est très riche sur la commune. Le musée minier est très actif sur le territoire et participe activement à sa préservation, sa valorisation et sa transmission. Le projet proposé par les habitants consiste en la valorisation du patrimoine industriel local et à un appui au développement du musée minier via diverses actions : <ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser les sites miniers par des outils didactiques adaptés (numériques, panneaux) ;</li><li>• Développer un système de collaboration et de soutien durable avec le musée minier ;</li><li>• Associer tous les acteurs concernés pour en faire un lieu fédérateur ;</li><li>• Réaménager le chemin de balade pour y arriver (suite de la piste cyclable palgé) ;</li><li>• Créer une aire de convivialité sur le terrain communal à l'arrière du musée (quelques modules de jeux) si le plan de secteur le permet ;</li><li>• Créer un accrobranche thématique autour du patrimoine minier (utilisation de la cuesta) : base de loisirs ou touristique ;</li><li>• Diversifier les activités : le musée ne se focalise pas juste sur « les mines » et peut proposer des activités complémentaires qui font le lien entre histoire et patrimoine, par exemple balade découverte des papillons, de l'aspérule dans les bois près des mines.</li></ul>
<b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, musée	<b>Rem :</b> Lien avec la fiche « restaurant éphémère »
<b>Votes plateforme :</b> 21 Likes	
<b>Questions :</b> /	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Dans le descriptif, mettre en avant ce que la commune a déjà fait : mise à disposition d'un terrain, convention de partenariat (subvention accordée avec condition d'accessibilité aux locaux pour SI).
- › Autre dynamique existante : le soutien du PNG. Un cadastre du patrimoine minier a été réalisé notamment et un projet plus global est en constitution, dans l'objectif d'être déposé dans le cadre d'Interreg.
- › Le soutien financier de la commune dans un tel projet interreg sera indispensable, le musée ne pouvant supporter seul les pourcentages non subsidiés.
- › Le projet comprend la réalisation d'une balade des cîmes (genre accrobranche) et des visites virtuelles de galeries, un dossier complet existe, mais le budget doit être précisé.
- › Le musée développe actuellement une composante « marché local » qui aura lieu tous les vendredis.
- › Un travail approfondi de la CLDR serait bienvenu.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1



## Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire

<b>Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristiques du territoire</b>	
<b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Faciliter le développement d'un tourisme ancré dans le territoire</i>	
<b>Origine du projet :</b> IC, PR, RT, CLDR, GT2	<b>Budget :</b> €
<b>Maîtrise communale :</b> Oui	<b>Subsides du DR :</b> Non
<b>Importance du projet :</b> +	<b>Faisabilité :</b> ++
<b>Localisation :</b> Territoire communal.	<b>Description et justification du projet :</b> On constate un manque d'identité et d'attractivité touristique particulière à la commune. Pourtant les habitants ont relevé les nombreux atouts dont elle dispose : nature, patrimoine, proximité avec la France et le Luxembourg, promenades balisées, Voie lente, musées, ... Musson fait partie de la Maison du tourisme de Gaume. Deux syndicats d'initiatives sont actifs sur le territoire communal (Musson et Mussy-la-Ville). Celui de Musson ne dispose pas de réel point d'accueil. Celui de Mussy dispose d'un bâtiment en lien avec le musée Etienne Lenoir. Les citoyens proposent de réunir l'ensemble des acteurs pour développer le potentiel écotouristique local : <ul style="list-style-type: none"><li>- Développement de l'identité touristique en s'intégrant dans l'offre de tourisme régionale</li><li>- Développement de la promotion touristique en redynamisant les SI (tous deux actuellement en manque de relève)</li><li>- Développement de projets touristiques fédérateurs (nature et patrimoine)</li></ul>
<b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, Syndicat d'Initiatives, musées	
<b>Votes plateforme :</b> 23 Likes – 1 Dislike <b>Questions :</b> /	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Le projet a bien évolué depuis le groupe de travail. Encouragé notamment par le musée minier, un appel a été lancé pour renouveler le SI de Musson. Un nouvel SI s'est ainsi constitué avec trente nouveaux volontaires (entre 30 et 50 ans). Tout sera en place début 2023.
  - › Comme ce SI souhaite accomplir pleinement sa mission d'accueil et obtenir la prime qui y est liée, il devra ouvrir 70 demi-journées par an. Localisation : à priori au musée minier, au moins au départ (attention les deux instances se veulent clairement distinctes et cela devra être clair pour chacun)
  - › Du côté de Mussy, la présidente vient de démissionner laissant cette place vacante. Idéalement, les deux SI devraient pouvoir s'associer.
  - › Ajouter dans la liste la question du développement de l'hébergement touristique
  - › Questions :
    - ⇒ Clarifier la localisation au musée ou non
    - ⇒ Quel avenir pour le SI Mussy ?
    - ⇒ Une fusion des deux serait-elle envisageable ?
- ⇒ Priorisation envisagée : Lot 1 (voir lot 0) car c'est maintenant qu'ils doivent être soutenus, sans attendre.

### Actions en faveur de l'environnement et la biodiversité

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Supprimer dans le titre l'idée de fusion et trouver un titre plus accrocheur
- › Ajouter l'idée de constitution d'un groupe dans la durée (groupe nature) et d'un travail sur le long terme
- › Inventaire : associer Natagora
- › Evoquer le travail réalisé par l'ancienne CLDR via charte environnementale et premier projet biodiverCité déposé



### Actions régulières en faveur de l'environnement et la biodiversité (Fusion initiatives citoyennes ?)

<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Préserver, valoriser et animer le cadre naturel, historique et minier</i></p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, GT3  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> ++</p>	<p><b>Budget :</b> € €  <b>Subsides du DR :</b> Oui ?  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b> Territoire communal</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, appels à projets</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b> Le territoire communal présente un cadre naturel de grande qualité. Les habitants sont très sensibles à cette richesse et proposent des <u>pistes pour la protéger</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Répertoire des richesses en compagnie d'experts locaux et citoyens</li> <li>· Informer les propriétaires et renforcer la préservation</li> <li>· Création d'un feuillet-guide des richesses naturelles locales</li> <li>· Sensibiliser les enfants et le grand public</li> <li>· Mener des actions récurrentes en faveur de l'environnement, dans le cadre de l'appel à projets annuel BiodiverCité : Chaque appel permet d'obtenir jusqu'à 12 000 euros pour la mise en œuvre d'actions favorables au développement de la biodiversité. La mise en œuvre des actions est assurée par la Commune, qui peut également y associer des citoyens. Différentes idées ont d'ores et déjà été émises lors des séances de travail. Les aspects « lutte contre les inondations et prise en compte de l'évolution du climat » y sont vus comme transversaux.</li> <li>· Développement des haies, refuge de la faune sauvage et des pollinisateurs</li> <li>· Préservation et renouvellement des vergers</li> <li>· Préserver les cours d'eau et leurs berges, plantation le long des berges</li> <li>· Lutte contre les invasives via la création d'un groupe de gestion en lien avec le Contrat Rivière et/ou natagora.</li> </ul>
<p><b>Votes plateforme :</b> 30 Likes – 1 Dislike  <b>Questions / Précisions :</b> Encourager le fleurissement par les citoyens ? Faut-il se limiter aux experts pour l'identification ? Quelles actions pour la qualité des paysages ? Envisager un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ? Il existe un réel besoin d'ombrager l'espace public et de planter des arbres mais attention à l'entretien de l'existant.</p>	

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1

### Création de points d'observation du paysage et de la vie sauvage

#### Création de points d'observation du paysage et de la vie sauvage

<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Préserver, valoriser et animer le cadre naturel, historique et minier</i></p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, GT2, GT3  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> ++</p>	<p><b>Budget :</b> € €  <b>Subsides du DR :</b> Oui ?  <b>Faisabilité :</b> +++</p>
<p><b>Localisation :</b> Territoire communal</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, PNDG</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b> La Commune de Musson dispose de très beaux sites d'intérêts paysagers. Le Parc Naturel de Gaume est attentif à la préservation des paysages, à travers sa charte paysagère. Lors des consultations villageoises et du Groupe de travail sur les ressources naturelles locales, les participants ont proposé différentes actions pour leur préservation et leur valorisation. Elles ont été regroupées en 4 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Identifier :</b> recenser les sites "points de vue", les sites d'observation potentiellement valorisables</li> <li>2. <b>Aménager :</b> Aménagement et entretien des sites</li> <li>3. <b>Développer :</b> Création de « point de vue » équipés de longue vue, d'abris, de caches</li> <li>4. <b>Promouvoir :</b> organiser des événements thématiques, diffusion d'information</li> </ol>
<p><b>Votes plateforme :</b> 30 Likes  <b>Questions / Précisions :</b> Existence de la charte paysagère du PNDG</p>	

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Le volet paysage est clair, mais pas celui concernant les sites d'observation qui n'apparaît pas dans la description
- › Lieux pressentis pour les points d'observation : Cussignière et Signeux (les possibilités restent très limitées, d'autant qu'en dehors des zones humides, il est difficile d'apercevoir la faune en journée)
- › Lié à l'inventaire des richesses naturelles mené dans le cadre de la fiche précédente

⇒ Priorisation envisagée : Lot 3



## Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives

### Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives

**Lien avec la stratégie :** Inscrire la commune et son patrimoine dans le développement durable

**Objectif opérationnel visé :** Multiplier les solutions énergétiques innovantes

**Origine du projet :** PR, GT3, GT5

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +

**Budget :** € € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** +

#### Localisation :

Territoire communal.

#### Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 21 Likes – 4 Dislikes

**Questions / Précisions :** Qui seraient les bénéficiaires ? Une école communale ? Implanter des éoliennes publiques sur la Cuestas serait peut-être plus opportun.

#### Description et justification du projet :

L'enjeu climatique est au cœur de l'actualité. Par son adhésion à la Convention des Maires, la commune de Musson a pour objectif de réduire de 40% les émissions de CO2 sur son territoire d'ici 2030.

Lors des consultations, les Mussonais ont manifesté leur souhait que la production d'énergies renouvelables soit encouragée sur le territoire communal. Tout comme la réduction de la consommation des énergies fossiles et polluantes.

Pour y parvenir, ils proposent de développer la production d'énergie au niveau local en créant une ou plusieurs installations permettant de valoriser les ressources locales au niveau énergétique :

- Créer un ou plusieurs réseaux de chaleur (lieux identifiés : centre de Musson, Mussy-la-Ville : projet de construction de 10 maisons à côté de l'école et du stade de foot)
- Installer des panneaux photovoltaïques sur endroits artificialisés
- Mettre en place une installation en cogénération (La cogénération permet de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité, avec la même source d'énergie, généralement du gaz naturel)

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Supprimer l'idée de réseau de chaleur à Mussy : ce n'est pas adapté (privé)
- › Implanter un réseau de chaleur en dehors d'un nouveau projet est très compliqué. Par exemple, au cœur de Musson, cela serait très compliqué, notamment pour la traversée de la batte.
- › Les champs de panneaux sont à exclure selon les dernières actualité et avis du ministre

⇒ Priorisation envisagée : Lot 3. La fiche, pour être maintenue. Elle doit de préférence être renommée et s'axer sur la mise en œuvre du PAEDC, notamment avec la diminution de la consommation d'énergie et les efforts communs pour la transition.

## Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville

### Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville

**Lien avec la stratégie :** Développer la convivialité entre tous les habitants des villages

**Objectif opérationnel visé :** Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés

**Origine du projet :** IC, Personnes ressources, RT, CLDR

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

#### Localisation :

Centre Mussy-la-Ville



#### Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 25 Likes – 2 Dislikes

**Questions :** /

#### Description et justification du projet :

Premier projet du PCDR, l'aménagement de la place Abbé Alexandre Vital de Mussy-la-Ville a été inaugurée en 2015. Il comprend un espace principal, la place, ayant comme fonction première d'être un lieu de rencontre et de convivialité.

Lors de la consultation villageoise du 29 novembre 2021 à Mussy-la-Ville et des premières réunions de la Commission Locale de Développement Rural, les habitants de Mussy-la-Ville ont demandé à ce que cet aménagement du cœur de village soit prolongé vers l'église (rue Late et ses usoirs). En effet, la rue se détériore fortement et les pavés causent de nombreux désagréments aux riverains (bruit des pavés et projection de pierres).

La rue Late étant une rue avec une forte histoire et un cachet important, cet aménagement devra permettre d'améliorer la mobilité, la sécurité et l'entretien de celle-ci tout en respectant son identité (garder les pavés, usoirs, ...) très appréciée par les habitants. Les citoyens ont cité l'exemple de la rue de la roche à Virton comme inspiration.



### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Le problème des bus qui ne savent descendre en cas de verglas est soulevé
- › Le projet est la deuxième phase du projet réalisé dans le cadre du premier PCDR
- › De nombreuses rues de Mussy vont être prochainement refaites : rue Lavaux, rue Etienne Lenoir, rue Paquis
- › Le projet est à différencier des autres voiries, il s'agit ici également de patrimoine et de convivialité


⇒ Priorisation envisagée :

- › Lot 3 pour le G1 (il y a selon eux plus important dans l'immédiat).
- › Lot 1 pour le G2
- › Lot 1 et si lot 2 au moins faire un GT et une fiche bien détaillée quand même pour le G3


### Aménagement du cœur de village de Musson

**Aménagement du cœur de village de Musson**

**Lien avec la stratégie :** Développer la convivialité entre tous les habitants des villages  
**Objectif opérationnel visé :** *Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés*

**Origine du projet :** Personnes ressources, CLDR  
**Budget :**   
**Maîtrise communale :** Oui  
**Subsides du DR :** Oui  
**Importance du projet :** ++  
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**  
Centre de Musson



**Porteur du projet et partenaires potentiels :**  
Commune de Musson

**Votes plateforme :** 38 Likes – 3 Dislikes  
**Questions / Précisions :** Analyser la situation complète avec la rue René Nicolas

**Description et justification du projet :**

Lors des consultations et groupes de travail thématiques, les participants ont suggéré de mener une réflexion d'ensemble du cœur de village (abords de l'église, place goffinet, rue St Laurent, rue René Nicolas et rue de Gaume) afin d'améliorer la convivialité, la circulation et le stationnement aux alentours de la place :

- Aménagements de sécurité routière pour sécuriser les usagers lents (enfants, personnes à mobilité réduite, cycliste, utilisateurs des transports en commun, ...), notamment au niveau de la N88 ;
- Gestion du stationnement ;
- Aménagements en faveur de l'environnement et de la biodiversité (Quai de la Batte) ;
- Création d'un lieu de convivialité polyvalent "semi-ouvert" permettant l'organisation d'un marché, d'événements et favorisant les rencontres sur le site de l'ancien atelier communal (voir projet de création d'une halle polyvalente à Musson). L'idée étant de « recréer » le squelette du hangar existant (en maintenant une partie ou non du bâtiment) afin d'y créer un espace polyvalent de type « (semi)ouvert » à géométrie variable / adaptable (notamment au niveau du mobilier) à différentes fonctions.


### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Le projet concerne l'espace qui entoure un quartier central de Musson, jouxtant la place et l'administration communale, afin d'y constituer un espace partagé.
- › Le périmètre le plus important à aménager (rue de Gaume) vient de faire l'objet d'un dépôt dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village ». Nous saurons fin du mois si le dossier est accepté. A priori s'il est accepté la fiche projet n'a plus de raison d'être, sauf pour l'espace jouxtant le projet sur l'ancien hangar, dont les espaces verts.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 2



## Création d'un cœur de village à Baranzy

Création d'un cœur de village à Baranzy	
<b>Lien avec la stratégie :</b> Développer la convivialité entre tous les habitants des villages <b>Objectif opérationnel visé :</b> Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés	
<b>Origine du projet :</b> CLDR	<b>Budget :</b> € € €
<b>Maîtrise communale :</b> Oui	<b>Subsides du DR :</b> Oui
<b>Importance du projet :</b> ++	<b>Faisabilité :</b> ++
<b>Localisation :</b> Baranzy 	<b>Description et justification du projet :</b> Lors des consultations villageoises, les habitants de Baranzy ont regretté de ne pas disposer d'un vrai cœur de village. Ils souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un lieu public fédérateur ou pouvoir se rassembler, organiser des fêtes de villages (fête des voisins, ...). L'enjeu de convivialité a été pointé comme essentiel dans ce village, où il n'existe plus de distinction physique avec Musson et qui perd petit à petit son identité (sentiment de village dortoir). <b>Diverses propositions de localisations ont été citées :</b> 1. Idéalement, aménager la rue du gué en espace partagé pour recréer un cœur de village ; 2. Aménager un cœur de village sur la zone de parc près du complexe sportif en lien avec l'espace de convivialité et le futur chemin de mobilité douce (fontaine non adaptée) ; 3. Aménager un cœur de village près du lavoir, rue de la fontaine.
<b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson	
<b>Votes plateforme :</b> 14 Likes <b>Questions / Précisions :</b> Créer un comité de quartier et encourager les fêtes	

Ajouts et remarques de la CLDR :

- > Retirer la plaine de jeux est à exclure (même après réalisation de la liaison lente).
- > Aménagement de la zone en espace partagé pourrait intéresser les riverains mais ne résout en rien le problème des autres habitants, qui ne souhaitent pas venir développer des activités dans un voisinage aussi direct des résidents de ce quartier.
- > Titre de la fiche à simplifier : ex « création d'un espace de convivialité permettant l'organisation d'activités villageoises »
- > Idéal = constituer un espace sur une des parcelles qui jouxte la placette
- > Repli = à proximité de la fontaine (où un projet biodiverCité est en cours et a été amélioré par l'ajout de quelques modules de jeu)

⇒ Priorisation envisagée : Lot 3





**Table B**

## Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité

### *Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité (à renommer)*

**Lien avec la stratégie :** Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle

**Objectif opérationnel visé :** Développer une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais

**Origine du projet :** IC, PR, GT1, GT3, GT4

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +++

**Budget :** €

**Subsides du DR :** Non

**Faisabilité :** +++

**Localisation :**

Territoire communal.

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 14 Likes

**Questions / Précisions :** SEL, GAC, Repair café sont des bonnes idées

**Description et justification du projet :**

La croissance démographique est régulière sur la commune. De ce fait, un des enjeux le plus régulièrement cité par les mussonnais est de maintenir les liens entre les personnes, les générations et avec les publics fragilisés. Les projets et outils citoyens avancés lors des consultations pour répondre à cet enjeu sont :

- Création d'un système d'échange local (SEL) : échange de services, de savoirs et de partage de matériel au niveau local. Porté par nouveau groupe ou via le SEL de Gaume.
- Création d'une centrale d'achats groupés pour faciliter l'accès des citoyens en réduisant les coûts, notamment au niveau de l'énergie
- Création d'un repair café,
- Création de jardins partagés (incluant le public fragilisé), de bacs incroyables comestibles,
- Création de boîtes à livres et de grainothèques
- Création de bourses d'échanges et de don (ex : gratiféria) en lien avec la donnerie existante
- Créer des initiatives d'entraide pour les déplacements des personnes âgées
- Développer un service de visite à domicile pour les personnes âgées
- Développement d'un appel à projets citoyens (budget participatif) : Création d'un outil pour générer des projets citoyens locaux liés à la transition écologique et aux liens sociaux (ex : poulailler collectifs, jardin de quartier,...).

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Beaucoup d'actions reprises dans la fiche existent déjà : boîte à livres, échanges/dons avec je cherche/je donne, donnerie
- › Les deux actions concernant les aînés (créer des initiatives d'entraide pour les déplacements des personnes âgées et développer un service de visite à domicile pour les personnes âgées) : à déplacer vers la fiche action « aînés »
- › Création d'une centrale d'achats groupés : pas concret pour les membres de la CLDR, peur des résultats
- › Projets qui ressortent de cette fiche : jardins partagés avec un système qui fonctionne réellement + favoriser le côté intergénérationnel échange de savoirs (! de bien vérifier les besoins réels pour cette action), Repair café, appel à projets citoyens, valorisation des boîtes à livres existantes

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1



## Développement de la vie associative et des festivités locales

<b>Développement de la vie associative et des festivités locales</b>	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle  <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Soutenir et fédérer la vie associative et culturelle locale</i></p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, PR, RT, CLDR, GT1, GT2  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +++</p>	<p><b>Budget :</b> €  <b>Subsides du DR :</b> Non  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b> Territoire communal</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, Associations</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b>                      L'importance de la dynamique associative est prégnante dans les consultations. Les participants regrettent la perte de dynamisme associatif (notamment la difficulté à trouver des bénévoles pour la relève) et la diminution de festivités locales qui rassemblaient jadis les habitants. Le manque de synergie entre les associations et la difficulté pour elles à organiser et communiquer autour des événements qu'elles organisent ont également été évoqués. Quelques pistes pour favoriser une redynamisation de la vie associative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une journée des associations, des habitants et porte ouverte des services communaux</li> <li>• Actions nouveaux habitants (quid statistiques) : revoir et améliorer les activités mises en place pour accueillir les nouveaux habitants. <b>Propositions :</b> Journée d'accueil (via fête des asso) / Relais d'accueil dans chaque village / Organisation de rencontres thématiques : jeunes parents, jeunes mariés/ distribution d'un arbre fruitier par la commune à chaque naissance)</li> <li>• Établir un "réseau associatif local" permettant de développer des synergies</li> <li>• Développement de la communication régulière sur les événements locaux et autres activités associatives : amélioration de l'agenda communal et création de nouveaux outils de communication</li> <li>• Dynamiser les associations et groupements via la mise en place d'une "plateforme citoyenneté" pouvant mobiliser de nouveaux bénévoles</li> <li>• Soutenir la mise sur pied de nouveaux comités : comité à développer notamment à Signeux, pour faire vivre la maison de village, et y développer des activités supplémentaires. Demandé pour Musson. Un format intervillage a aussi été évoqué.</li> </ul>
<p><b>Votes plateforme :</b> 44 Likes - 1 Dislike  <b>Questions / Précisions :</b> /</p>	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Points d'attention : côté financier, lourdeurs administratives : à ce que l'aspect administratif lié à ce qui est organisé ne soit pas trop lourd pour les porteurs !
- › Porteurs identifiés : les associations

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1

## Développement des activités culturelles sur le territoire communal

<b>Développement des activités culturelles sur le territoire communal</b>	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle  <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Soutenir et fédérer la vie associative et culturelle locale</i></p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, PR, CLDR, GT1  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> ++</p>	<p><b>Budget :</b> €  <b>Subsides du DR :</b> Non  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b> Territoire communal.</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson, centre culturel,</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b>                      L'offre culturelle est relativement restreinte et les acteurs culturels sont peu nombreux sur le territoire. Depuis plusieurs années, les harmonies et autres groupements culturels tendent à disparaître sur la Commune.</p> <p>Pour y remédier, les participants ont proposé plusieurs idées d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'activités culturelles</li> <li>- Développement de partenariats avec structures professionnelles</li> <li>- Développement d'ateliers et de stages d'été</li> <li>- Création d'une structure culturelle reconnue et/ou engagement d'un animateur pour faire vivre la future maison rurale (Union) et délocaliser certaines activités dans les villages (en cours : Lot 0)</li> <li>- Organisation de transports collectifs vers événements culturels</li> <li>- Relance du point lecture avec l'appui de nouvelles forces vives</li> <li>- Création d'une action de mise en valeur des artistes locaux</li> <li>- Création d'espace d'expression <b>street art</b> (graffiti) dans les villages, à proximité des terrains multisports</li> </ul>
<p><b>Votes plateforme :</b> 36 Likes  <b>Questions / Précisions :</b> Il manque un local de répétition (et de représentation) pour l'harmonie de la commune et plus de visibilité pour les formations musicales</p>	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Les activités culturelles pures (qui ont besoin d'une certaine infrastructure) sont envisagées dans la future salle Union. Par contre, les activités qui peuvent se dérouler dans des locaux normaux, peuvent se mettre en place dès maintenant dans les endroits disponibles sur la commune.





- › Pour le projet de création d'espace d'expression street art (graffiti) dans les villages, à proximité des terrains multisports, un éducateur va être recruté pour s'en occuper.
- › Porteurs identifiés : harmonie, initiatives privées, ...
- › Un gros problème identifié par les membres de la CLDR est la communication des activités qui n'est pas suffisante ! Car bon nombre de choses sont déjà en route ...

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1 (actions)

## Création d'un service de soutien scolaire

Création d'un service de soutien scolaire	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Développer une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> ++</p>	<p><b>Budget :</b>   <b>Subsides du DR :</b> Non  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b> Territoire communal</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b>            Lors des consultations villageoises, les habitants ont souligné la qualité de l'accueil extra-scolaire sur la Commune. Afin de compléter cette offre, ils proposent la création d'une école des devoirs.</p> <p>Celle-ci serait un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité qui fait le lien entre l'école et le milieu de vie de l'enfant et serait complémentaire à l'accueil extra-scolaire bien développé au niveau communal.</p> <p>Il fonctionnerait ainsi en dehors des heures scolaires sur base d'un projet pédagogique permettant d'accompagner la scolarité, l'accès à des cours de langues est notamment demandé.</p> <p>Des bénévoles pourraient accompagner le développement de ce projet afin de permettre un accompagnement adapté et accessible à tous les enfants et de favoriser les liens intergénérationnels.</p>
<p><b>Votes plateforme :</b> 30 Likes  <b>Questions / Précisions :</b> Besoin de bénévoles pour faire fonctionner l'école de devoirs et celle-ci pourrait être élargie à la jeunesse en général.</p> <p>Que pensez-vous de ce projet ? Est-ce un besoin sur la Commune ? Quelle capacité d'accueil et quelle localisation ?</p>	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Miser aussi sur des activités intergénérationnelles pour le partage de savoirs.
- › Il faut des locaux à disposition dans les différents villages.
- › Porteurs : jeunes profs, retraités, ...
- › Les services identifiés par les membres de CLDR sont ceux proposés par « Losange », soutien pendant les blocus, etc.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1

## Création de logements intergénérationnels modulables

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Il serait intéressant de lister dès maintenant tous les services que les jeunes et les personnes âgées pourraient se rendre pour avoir un véritable cahier des charges.
- › Localisation envisagée :
  - ⇒ Ancienne brasserie buche à Mussy => RDC : personnes âgées, 1er étage : jeunes. Le bâtiment est actuellement en vente.
  - ⇒ À l'ancienne ferme Derlet à Musson (pour l'instant terrain privé).
- › Attention de bien vérifier la demande avant de lancer le projet : des personnes âgées seraient-elles vraiment intéressées par ce concept, de même pour le public jeune ?
- › Attention à la coordination de ce projet.
- › Les membres de CLDR se demandent si le concept n'est pas plutôt urbain ? Il serait intéressant d'aller visiter un projet de la sorte dans une commune rurale.



### Création de logements intergénérationnels modulables

**Lien avec la stratégie :** Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle

**Objectif opérationnel visé :** Proposer des logements innovants et adaptés à toute la population

**Origine du projet :** IC, GT5.

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +++

**Budget :** € € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

**Localisation :**

Territoire communal.

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 20 Likes - 6 Dislikes

**Questions :** /

**Description et justification du projet :**

Les projections démographiques à l'horizon 2034 indiquent un vieillissement de la population vieillissante important (+ 26,2 % des plus de 65 ans d'ici 2034). Le développement de l'offre en logements adaptés aux personnes âgées est un enjeu important du territoire communal.

Parallèlement, le coût du logement ne cesse d'augmenter sur la commune, et nombreux jeunes ont de plus en plus de difficulté à se loger sur le territoire communal.

Lors des consultations citoyennes, les citoyens ont proposé la création de logements permettant d'accueillir différentes générations (à la fois des jeunes et des seniors) et d'y développer des dynamiques d'entraide et d'échanges de services. Dans cet objectif, l'aménagement comprendra la mise à disposition d'un local commun. Dans un souci de préservation du cadre rural et du bâti existant dans les villages, les participants souhaiteraient que ces logements soient développés préférentiellement dans des bâtiments existants avec une remise au norme énergétique complète.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 ou 3

### Développer un politique de Commune en santé

#### Développer une politique de Commune en santé

**Lien avec la stratégie :** Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle

**Objectif opérationnel visé :** Développer une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais

**Origine du projet :** IC, PR, Rencontres thématiques

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € €

**Subsides du DR :** Non ?

**Faisabilité :** +

**Localisation :**

Territoire communal.

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 24 Likes – 2 Dislikes

**Questions / Précisions :** /

**Description et justification du projet :**

Bien qu'une Maison Médicale va prochainement voir le jour sur la commune, Musson, comme beaucoup de communes rurales, souffre d'un déficit en prestataires (para)médicaux. De plus, les actions en matière de santé ne doivent pas se limiter à l'aspect "curatif". Le projet « Commune en Santé » propose d'agir en faveur de la santé des habitants par la mise en œuvre de mesures concrètes :

- Créer des logements pour assistant (logements passerelles) afin d'attirer de jeunes médecins sur la commune
- Favoriser les partenariats public/privé dans le domaine de la santé
- Développement de la pratique sportive
- Loisirs : avoir une attention à l'accès aux loisirs pour les publics spécifique
- À l'école : compétences des élèves ou des enseignants en matière de santé, développement de l'alimentation saine
- Réduire les influences physiques et chimiques nocives sur l'environnement.
- Dans l'espace public : créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (ex : pistes cyclables), inclure les PMR dans tous les espaces communaux.

Le projet est en lien avec la Maison médicale en création et les aménagements sportifs dans les villages / salle de sport.

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- Travailler davantage avec les écoles sur l'alimentation saine : cantines 0 déchet, circuit-court, travailler avec les enfants sur la manière de cultiver chaque année jusqu'à la 6e primaire.
- Engager une personne qui fera tourner la future maison médicale.
- Créer des logements pour assistants en médecine (logements passerelles) afin d'attirer de jeunes médecins sur la commune => localisations envisagées : logements tremplins, ancien atelier communal.
- Développement de la pratique sportive : actuellement, il y a déjà je cours/je marche pour ma forme.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 ou 3



## Mise en place d'espaces d'animations-rencontres pour les aînés

Mise en place d'espaces d'animations-rencontres pour les aînés	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Développer la convivialité entre tous les habitants des villages  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, RT, GT4  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +++</p>	<p><b>Budget :</b> € € €  <b>Subsides du DR :</b> Oui ?  <b>Faisabilité :</b> ++</p>
<p><b>Localisation :</b> Signeux, Musson</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b></p> <p>Les participants aux différentes consultations ont souligné l'importance de développer encore les activités et l'accueil de jour à destination des aînés à Musson.</p> <p>Le projet imaginé par les habitants propose de créer un véritable espace dédié aux activités seniors et de le faire fonctionner par une animation professionnelle.</p> <p>Idéalement, il s'agirait d'un véritable centre d'accueil de jour, de type Maison d'Accueil Communautaire, qui permettra aux personnes âgées qui vivent à domicile, de bénéficier d'un lieu de rencontre, d'aides, de soins et d'animations adaptés à leur perte d'autonomie. Il s'agirait d'une alternative au placement en maison de repos et permettrait aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles.</p> <p>Il s'agirait d'offrir un accompagnement professionnel au sein d'une structure communale existante, par exemple la maison de village Signeux ou la future maison multiservices de Musson (à noter : la création d'un espace seniors dans le cadre du projet à la salle de l'Union).</p> <p>Quid d'un projet global de "bâtiment intergénérationnel" avec au RDC service crèche et Maison d'accueil communautaire (lien aînés - jeunesse) et aux étages logements intergénérationnels modulables.</p>
<p><b>Votes plateforme :</b> 25 Likes – 1 Dislike  <b>Questions / Précisions :</b> Proposition pour créer un village de seniors dans le style des maisons construites à Musson. Avec au centre du village senior une salle où les seniors (résidents ou non) pourront se rencontrer et organiser des rencontres avec les plus jeunes.</p>	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Nouvelle idée : acheter un petit train.
- › Un village d'aînés / intergénérationnel avec un local pour la MAC pourrait être envisagé à l'ancienne ferme Derlet à Musson (pour l'instant terrain privé). Cet endroit a un accès au ravel, ce qui pourrait être super pour les personnes âgées.
- › Un membre de la CLDR fait partie des aînés et apprécie toutes les activités déjà organisées (excursions, goûters, ...) Cependant, souvent, le nombre d'inscrits est au maximum donc il serait intéressant d'augmenter la capacité des événements ou l'offre.
- › Un futur local sera mis à disposition des aînés à la Maison Rurale Multiservices (Union). Une solution provisoire peut être envisagée au musée Minier (disponible en mars 2023).

⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 ou 3

## Développer des lieux et activités de rencontre pour les jeunes (13-21 ans)

Développer des lieux et activités de rencontre pour les jeunes (13-21 ans)	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Développer la convivialité entre tous les habitants des villages  <b>Objectif opérationnel visé :</b> Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés</p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, RT, GT4  <b>Maîtrise communale :</b> Oui  <b>Importance du projet :</b> +++</p>	<p><b>Budget :</b> € € €  <b>Subsides du DR :</b> Non  <b>Faisabilité :</b> +++</p>
<p><b>Localisation :</b> Mussy-la-Ville, Musson (salle l'Union et nouveau local), Willancourt</p> <p><b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b></p> <p>Les participants aux différentes consultations, notamment les plus jeunes, ont souligné le manque de lieux de rencontres et d'activités pour les jeunes 13 à 21 ans. Plusieurs idées ont été proposées pour y remédier. Création de lieux et locaux de rencontre pour les jeunes dans les villages sur base des dynamiques en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mussy-la-Ville :</b> création d'un local jeunesse (possible reprise du conteneur de l'école et l'intégration d'un espace jeune dans un bâtiment à construire sur le terrain de foot);</li> <li>• <b>Musson :</b> local jeunesse à créer/développer. En lien avec le projet de création d'une maison rurale multiservices dans le bâtiment de l'Union (en développement actuellement). Souhait de développer un local des jeunes avec flipper, babyfoot, accès extérieur, bar, petit podium, ... où les jeunes peuvent se retrouver, avec une structure fédératrice accompagnant les jeunes dans une approche « projets ». Celle-ci deviendra idéalement à terme une maison des jeunes. ;</li> <li>• <b>Willancourt :</b> local jeunesse à créer (étage de la salle l'étoile ou MM)</li> <li>• Multiplier les jobs de vacances pour les jeunes à la commune</li> <li>• Création de nouveaux stages à destination des ados</li> <li>• Organisation de tournois inter villages (sport, foot, blind-test, ...) avec soirées, dans une optique « pour et par les jeunes » avec un comité des jeunes pour son organisation.</li> </ul>
<p><b>Votes plateforme :</b> 52 Likes  <b>Questions :</b> /</p>	



### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Un local pour le CDJ vient d'être restauré au Cercle de Mussy. La création d'un local jeunesse (salle polyvalente pour les jeunes avec un terrain multisports) est cependant à maintenir dans le lot 1 du PCDR (possible reprise du conteneur de l'école et l'intégration d'un espace jeune dans un bâtiment à construire sur le terrain de foot).
- › Porteurs : jeunes, futur éducateur ?
- › Pour Willancourt : local jeunesse à créer (étage de la salle l'étoile ou ancienne école communale).
- › Pour les jobs de vacances : ce serait difficile de multiplier, car pour l'instant, il y a déjà 70/80 jeunes qui sont engagés. C'est un problème de communication.

⇒ Priorisation envisagée :

- › Local jeunesse et activités : lot 1
- › Pour Willancourt, si ancienne école communale : lot 2/3

### Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural

<b>Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural</b>	
<b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Préserver, valoriser et animer le cadre naturel, historique et minier</i>	
<b>Origine du projet :</b> IC, PR, RT, GT5	<b>Budget :</b> € €
<b>Maîtrise communale :</b> Oui	<b>Subsides du DR :</b> Non
<b>Importance du projet :</b> ++	<b>Faisabilité :</b> ++
<b>Localisation :</b> Territoire communal	<b>Description et justification du projet :</b> Afin d'améliorer le cadre de vie et de préserver le cadre rural des villages, les participants au Groupe de travail thématique " aménagement du territoire   Logement   Mobilité " ont proposé de favoriser un aménagement homogène au niveau de la commune pour limiter l'étalement urbain et développer une esthétique, un cachet propre au territoire, en lien avec les spécificités régionales (Gaume). Les participants ont également relevé un manque d'outils communaux pour anticiper les évolutions et maîtriser les impacts (urbanistiques ou paysagers). Les idées émises par les habitants lors des différentes consultations pour y remédier : <ul style="list-style-type: none"><li>- Guider les nouveaux projets au cœur du village et éviter tout projet non adapté.</li><li>- Agrandir la zone d'habitat en respectant un caractère rural et paysager.</li><li>- Limiter l'étalement de l'habitat.</li><li>- Création de lotissement de type « éco-quartier », en profondeur</li><li>- Favoriser la rénovation des vieux bâtiments au cœur du village</li><li>- Développement d'alternatives urbanistiques pour l'habitat alternatif</li><li>- Lutter contre les incohérences au niveau de l'habitat (guide).</li><li>- Nécessité de développer une prospective logement, de développer d'une vision à long terme afin de limiter l'étalement de l'habitat avec la création d'un outil communal. Le SDC (Schéma de développement communal) est une piste, mais s'il offre de la hauteur, car celui-ci a tendance à trop cadenasser les décisions.</li></ul>
<b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson	
<b>Votes plateforme :</b> 17 Likes – 1 Dislike <b>Questions / précisions :</b> Ce projet est en contradiction avec le projet de création d'un centre commercial entre Signeulx et Baranzy	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Les membres de la CLDR sont d'accord avec la fiche mais se sentent impuissants pour agir.
- › Ils soulignent qu'il est important de rénover les maisons abandonnées avant d'élargir les villages avec de nouvelles constructions.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 3

### Développement des voies lentes inter villages et intercommunales

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Tronçon ressorti : Mussy-Willancourt (évoqué dans deux groupes), Signeulx-St-Rémy.  
⇒ **un groupe de travail spécifique sera consacré à ce sujet avec un travail sur cartes.**

⇒ Priorisation envisagée : lot 1



## Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales

**Lien avec la stratégie :** Apporter des solutions soutenables de mobilité sur le long terme

**Objectif opérationnel visé :** Créer des solutions alternatives de mobilité

**Origine du projet :** IC, PR, RT, CLDR, GT5

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +++

**Budget :** € € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

### Localisation :

Territoire communal

### Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Musson, Syndicat d'Initiatives ?

**Votes plateforme :** 83 Likes

**Questions / Précisions :** Sécuriser la route reliant Rachecourt à Musson?

Opportun de créer un ravel sur le tracé exproprié du contournement de Signeux qui irait du cimetière de Signeux (ou plus loin vers Virton) au carrefour de Mussy entre Signeux et Baranzy.

### Description et justification du projet :

Depuis plusieurs années, la Commune a commencé à développer son réseau de voies lentes, qui contribue quotidiennement au bien-être et à la qualité de vie de ses citoyens. La voie lente Baranzy-Signeux, réalisé dans le cadre de sa première Opération de Développement Rural, en est un bel exemple. Un prochain tronçon reliant le centre de Musson à Baranzy sera prochainement réalisé. Une voie lente intercommunale au départ de Musson vers Halanzy est également en développement.

Le projet proposé par les habitants consiste à poursuivre le développement du maillage de voies lentes sur la Commune et avec les Communes voisines. Pour ce faire, plusieurs pistes ont été avancées :

#### Connexions inter-villages :

- Etablir rapidement un cheminement lent entre Willancourt et Gennevoux (à la sortie de Gennevoux vers le bois du Lua et près des étangs de Meix-le-Tige).
- Sécuriser la traversée de Gennevoux pour relier le village à Musson.
- Prolonger le Ravel de Baranzy à Aubange (afin de rejoindre le centre de Musson et le centre sportif).
- Connecter Mussy et Willancourt. Connecter Mussy et Signeux

#### Connexions intercommunales :

- Connecter Willancourt à Rachecourt et Meix-le-Tige. Connecter Signeux à Ruelle. Connecter Musson à Saint-Léger en utilisant les terrains acquis pour le projet de contournement de la route Saint - Joseph

#### Diverses connexions intra-village ont également été évoquées :

- Création d'un passage sécurisé à l'arrière de l'école de Signeux (+ fiche spécifique (lot 1) en lien avec la liaison vers bleid)
- Création d'une voie lente dans la rue de la Chapelle à Mussy
- Chemin d'accès au musée minier

## Développement des sentiers et chemins de promenades

### Développement des sentiers et chemins de promenades

**Lien avec la stratégie :** Apporter des solutions soutenables de mobilité sur le long terme

**Objectif opérationnel visé :** Créer des solutions alternatives de mobilité

**Origine du projet :** IC, RT, CLDR, GT2, GT3

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +++

**Budget :** € € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

### Localisation :

Territoire communal



### Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Musson, Syndicat d'Initiatives

**Votes plateforme :** 71 Likes – 1 Dislike

**Questions / Précisions :** Importance d'informer les promeneurs sur ce qui existe et d'entretenir les chemins communaux de manière régulière.

Installer des aires de repos et de barbecue le long des chemins. Il faudrait créer un Ravel sur le tracé exproprié du contournement de Signeux.

### Description et justification du projet :

La Commune possède un réseau de sentiers et chemins de promenades utilisés régulièrement par les habitants et les touristes. Ce réseau pourrait encore être mieux valorisé, entretenu et agrandi.

C'est pourquoi les habitants ont proposé diverses pistes pour développer les sentiers de promenade (pédestres, cyclo et équestre) sur l'ensemble du territoire :

- Mettre en place un groupe de réflexion et d'action sur les chemins et sentiers ruraux.
- Faire l'inventaire des sentiers et chemins existants et utilisés, ainsi que des besoins des sentiers à créer ou ouvrir à nouveau (dans le cadre d'une révision de l'atlas des chemins) ou à récupérer (certains sentiers ayant été appropriés par les agriculteurs)
- Améliorer certains sentiers existants, le revêtement n'étant pas toujours adapté ou l'accès parfois dangereux (ex : à la sortie de Willancourt)
- Créer des nouveaux sentiers utiles (ex : liaison avec Saint-Léger - Wacht)
- Créer des nouvelles connections et identifier des boucles dans chaque village
- Créer et promouvoir des circuits thématiques (ex : nature, patrimoine, etc.)
- Promouvoir les circuits existants (notamment ceux du Syndicat d'initiative)
- Créer un système de veille et de parrainage pour le suivi de l'état des sentiers
- Installer des panneaux directionnels aux croisements des chemins (ex : un système d'indication des distances sur panneaux en bois comme en France).

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- > Attention au débardage.
- > Beaucoup de panneaux à l'abandon : il faut investir de manière durable à ce niveau.
- > Ressources/porteurs : CCATM, CLDR (création d'un groupe de travail spécifique : les membres sont motivés), SI.
- > En parallèle à ce projet, penser à des logements pour ceux qui effectuent des randonnées de plusieurs jours sur le territoire gaumais.

⇒ Priorisation envisagée : lot 1



## Développement des solutions alternatives à la voiture

### Développement des solutions alternatives à la voiture (Création d'un Mobipôle à Signeulx ?)

**Lien avec la stratégie :** Apporter des solutions soutenables de mobilité sur le long terme

**Objectif opérationnel visé :** Créer des solutions alternatives de mobilité

**Origine du projet :** IC, PR, GT5

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +++

**Budget :** € €

**Subsides du DR :** Non

**Faisabilité :** ++

#### Localisation :

Territoire communal, Signeulx ?

#### Porteur du projet et partenaires

##### potentiels :

Commune de Musson, SNCB, TEC

**Votes plateforme :** 23 Likes – 1 Dislike

**Questions / Précisions :** La réouverture d'un arrêt de train faisait déjà partie de l'ancienne CLDR et aucune action n'a été constatée jusqu'à présent. Il faudrait deux arrêts (Signeulx et Musson/Baranzly).

#### Description et justification du projet :

Les habitants souhaitent diminuer l'usage de la voiture « personnelle » sur le territoire, notamment en développant des solutions alternatives à la voiture. Les actions présentées nécessitent cependant que les citoyens s'engagent à modifier leurs habitudes et que des zones spécifiques soient aménagées sur la commune. **Exemples d'actions :**

- Encourager les déplacements lents : création d'abris sécurisés pour les vélos, installation de bornes de recharge pour vélos électriques, mise à disposition de trottinettes et vélos électriques, aménagement des voies lentes, des trottoirs et des pistes cyclables ;
- Développer le covoiturage et l'autostop : mise en œuvre du projet d'autostop organisé en cours, création de parking de covoiturage et d'une plateforme de covoiturage au niveau communal ;
- Créer des pédibus : un système d'accompagnement des enfants à pied vers l'école sous la surveillance d'adultes formés ;
- Convaincre le TEC d'augmenter la fréquence des bus, notamment hors période scolaire ;
- Créer une navette en bus pour étudiants vers Arlon. Développer une liaison bus Mussy-la-Ville -> Saint-Léger afin de pouvoir rejoindre Arlon plus facilement ;
- Mise en place d'un transport collectif communal (bus) pour amener les personnes faire leurs courses (ex: jeudi matin au marché) indépendamment du TEC ;
- Création d'un arrêt de train et d'un parking à la gare de Signeulx ou à Musson (Mobipôle) ;
- Station de charge payante/réparation vélo avec des outils gratuits près du centre sportif ou du musée minier surtout si on prévoit de mettre en place des sentiers vtt/vélo.

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Par rapport à la création d'un arrêt de train et d'un parking à la gare de Signeulx ou à Musson : un membre serait pour cet arrêt à Musson, les autres sont plus pour Signeulx (qui est plus éloigné d'Halanzy)
- › Le mobipôle est une piste intéressante à creuser : covoiturage, système de vélos/trottinettes partagés, etc.
- › Pédibus/vélibus : idée intéressante pour les membres de CLDR.
- › Il manque des lignes de bus sur le territoire (Willancourt-Mussy).
- › Certains trottoirs ne sont pas praticables.

⇒ Priorisation envisagée : /





**Table C**

## Améliorer la communication communale et les services en ligne

### Musson 2035 - Améliorer la communication communale et les services en ligne

**Lien avec la stratégie :** Objectif transversal d'amélioration de la communication

**Origine du projet :** IC, PR, RT, GT1, GT4

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +++

**Budget :** €

**Subsides du DR :** Non

**Faisabilité :** +++

**Localisation :**

Sans objet

**Porteur du projet et partenaires**

**potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 41 Likes – 2 Dislikes

**Questions / Précisions :**

**Description et justification du projet :**

Les activités et services sont nombreux sur le territoire communal. Cependant, les participants ont regretté ne pas les connaître ; ils soulignent un manque de visibilité ou de communication autour des initiatives existantes. Pour y remédier, ils proposent :

**Le développement d'une communication communale dynamique, proche et interactive :**

- Développer des outils favorisant l'utilisation aisée des citoyens : simplifier, moderniser et mettre à jour le site communal pour faciliter les démarches
- Multiplier la diffusion des infos utiles (calendrier événements, calendrier chasse, calendrier et démarches pour utilisation des salles)
- Développer l'interactivité : inclure des possibilités de feed-back (ex : bouton "alertez nous") et utiliser le site pour renforcer l'implication citoyenne
- Développer une stratégie de communication « jeunesse » : utiliser les stories Facebook-Instagram, avoir plus de vidéo, création d'une page « Instagram »
- Varier les plages d'accessibilité occasionnelles à l'administration communale (ex : quelque fois en soirée et/ou le samedi en après-midi) permettre l'accès à certains services/documents en ligne.

**La création d'outils permettant de renforcer la consultation citoyenne :**

- Informer et impliquer les riverains de chaque projet
- Associer les commissions en place (ex : aînés via le CCCA) pour tous les projets qui peuvent les concerner
- Développer une animation autour des projets réalisés.

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- > Les membres sont d'accords avec les constats et idées de projets repris.
- > Beaucoup de choses existent, mais ne sont pas connues.
- > La modernisation du bulletin communal est une chose positive, mais le format trimestriel fait que l'info se perd. Il serait préférable de revenir à un format plus petit, mais mensuel.
- > Il faut développer les réseaux sociaux communaux et diversifier les informations partagées (pas de Facebook, pas que conduites d'eau, ...).
- > Avoir plus de panneaux d'affichages, les rendre plus visibles / interactifs.
- > Avoir sur le site communal, le rappel des dates de chasse (problème de partage de la forêt, panneaux qui restent constamment).

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1



## Création d'un marché du terroir local et développement d'une Halle polyvalente à Musson

Création d'un marché du terroir local et développement d'une Halle polyvalente à Musson	
<p><b>Lien avec la stratégie :</b> Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales <b>Objectif opérationnel visé :</b> <i>Promouvoir et pérenniser l'offre en produits locaux en créant des conditions favorables au développement des circuits-courts</i></p>	
<p><b>Origine du projet :</b> IC, CLDR, GT1, GT2, GT3 <b>Maîtrise communale :</b> Oui <b>Importance du projet :</b> +++</p>	<p><b>Budget :</b> € € € € <b>Subsides du DR :</b> Oui <b>Faisabilité :</b> +++</p>
<p><b>Localisation :</b> Site de l'ancien hangar communal près de la place de Musson <b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson</p>	<p><b>Description et justification du projet :</b> Le projet de création d'un marché du terroir a été très largement plébiscité lors des réunions citoyennes. Il consiste avant tout en la mise sur pied d'un marché du terroir local à Musson, en débutant par un format estival mensuel, qui pourrait se développer dans une formule itinérante en profitant principalement des places de Musson et Mussy. Plus particulièrement, les discussions sur la pérennisation de ce futur marché ont abouti sur la volonté de création d'un espace (semi)ouvert, polyvalent et adaptable, destiné à accueillir à l'abri des intempéries le marché du terroir. L'espace serait bien évidemment adaptable à différentes autres fonctions (rassemblements divers : apéros du terroir, jeunesse...).</p>
<p><b>Votes plateforme :</b> 71 Likes <b>Questions / Précisions :</b> Lieu potentiel adapté au projet</p>	

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Avant de lancer le projet, il est important de savoir ce que les gens souhaitent (format : halle de Han avec marché et petite restauration ? Marché sur un seul lieu ou tournante dans les villages ? quels producteurs est intéressé ? quel jour ? ...)
- › Au niveau de la date : si petite restauration, mieux en soirée. Vendredi soir déjà la Halle de Han, Samedi matin, déjà Halanzy, ...
- › Les membres de la CLDR n'excluent pas la possibilité de délocalisation (marché ambulant) dans les villages, mais y croient moins car il faut un format simple, répétitif et qui soit connu et accessible du plus grand nombre.
- › Format idéal : lieu fixe (centre de Musson) 1x/mois. Un producteur par type de produit.
- › Par producteurs locaux, les membres entendent : les producteurs de la commune en priorité et pour les filières non représentées faire appel aux producteurs du sud de la province.
- › Les facteurs de succès du format « Halle de Han » : lieu couvert, chauffé, modulable, communication constante, accompagnement et gestion par des professionnels, petite restauration/bar, jour fixe, convivialité, ...
- › Importance de l'accompagnement (durable – professionnel – permanent) : qui va porter le projet ? s'occuper de la logistique ? partenariat possible avec la CLAC ? l'ADL Aubange ?
- › Le marché peut se faire dans un premier temps sur l'existant, ou en partenariat avec le Musée minier qui souhaite lancer un marché avec petite restauration quand il sera ouvert. (Quelles complémentarités ?). Le projet de Halle devra être revu si celui-ci n'est pas un succès.
- › La halle et l'accompagnement professionnel sont deux éléments essentiels pour faire perdurer et développer le projet.
- › Au niveau de la Halle : emplacement idéal (visible et central) – nombreux parkings à proximité – rénovation d'un chancre au centre de Musson – lien avec les abords. Il faudrait idéalement des parois modulables (lieu ouvert/fermé sur l'extérieur) pour en faire un lieu multifonctions (dimension touristique, événementielle, convivialité, stages, lieu pour faire du roller, activités de l'accueil extrascolaire, salons comme à la halle polyvalente d'Arlon... en dehors des jours de marché). Il faut y prévoir un bloc avec électricité, local multifonctions (quid accueil du SI ?), un point d'eau/bar, des sanitaires, ...





› À noter :

- ⇒ Le Musée Minier envisage le lancement d'un marché avec petite restauration dans ses locaux (plus éloignés du centre, ce qui causera moins de nuisances). Ils ambitionnent de lancer également une offre de restauration éphémère avec des habitants locaux entre Noël et nouvel an. Ils disposent d'une cuisine professionnelle adaptée. (Quid quel rôle pour la Commune ? Faut-il mettre ces projets en lot 0 ? Si maintien dans le PCDR, quelles complémentarités – synergies ?)
- ⇒ La Commune a rentré un projet d'aménagement du centre de Musson dans le cadre de l'appel à projets « cœur de village » qui comprend la démolition de l'actuel hangar communal. La création d'une halle polyvalente pourrait être rapide si le projet est accepté.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1 (ou 0 si MM) pour le Marché et Lot 2 pour la Halle

## Aménagement du cœur de village de Signeux | Création d'une voie lente

### Aménagement du cœur de village de Signeux

**Lien avec la stratégie :** Inscrire la commune et son patrimoine dans le développement durable  
**Objectif opérationnel visé :** Préserver l'environnement bâti et non bâti

**Origine du projet :** IC

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** +

**Budget :** € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

**Localisation :**

Signeux

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Description et justification du projet :**

Le cœur d'un village est un élément essentiel de la vie villageoise. Les cœurs des villages bien conçus améliorent la qualité de vie des résidents et des travailleurs, en offrant des milieux de vie agréables et en répondant à un grand nombre de leurs besoins. Ils favorisent un sentiment d'appartenance et un sentiment de sécurité.

Le cœur du village de Signeux est, aux dires de ses habitants, placé dans une situation complexe : la N88 découpe le village et empêche le développement d'un véritable lieu central.

Les idées principales en termes d'aménagement du cœur (outre les aspects liés à la sécurité routière) sont d'y favoriser la création d'axes parallèles et de croisements, notamment via la création d'un passage sécurisé à l'arrière de l'école de Signeux.

**Votes plateforme :** 17 Likes – 1 Dislike

**Questions / Précisions :** Le cœur de village pourrait se développer près de la MV de Signeux, avec une plaine de jeux et des arbres pour l'ombre. Créer un Ravel sur le tracé du contournement de Signeux ?

### Création d'une voie lente Signeux

**Lien avec la stratégie :** Apporter des solutions soutenables de mobilité sur le long terme

**Objectif opérationnel visé :** Créer des solutions alternatives de mobilité

**Origine du projet :** IC, PR, RT, CLDR, GT5

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** +

**Localisation :**

Territoire communal : Signeux

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Description et justification du projet :**

Signeux : sens unique en venant de Bleid vers Signeux pour pouvoir créer une piste cyclo piétonne à côté quand ils referont le collecteur.

Avoir des trottoirs cyclo piétons (pour ne pas prendre la grande route quartier Venise

Terrain du spw à racheter (parking juste à côté arrêt bus / rue de Lorraine Signeux pour parking) : Mobipôle



La FRW précise que ces deux projets sont liés :

- ⇒ En effet, lors de la consultation citoyenne numérique, les habitants de Signeulx ont pointé le fait que le cœur de village était déjà en développement autour de la Maison de village. Beaucoup d'aménagements de convivialité étant repris en lot 0 (plaine de jeux, tables, ...), le projet doit se concentrer davantage sur les aspects de sécurité et de mobilité au cœur de Signeulx.
- ⇒ Une des possibilités serait d'aménager la continuité de la liaison cyclo piétonne qui sera prochainement mise en place de Bleid à Signeulx (la rue sera mise en sens unique), en sécurisant la traversée du village à proximité de l'école (quartier de Venise - ferme monsin) dans le centre de Signeulx jusqu'à la maison de village pour rejoindre la voie lente vers Baranzuy et celle en réflexion vers Saint-Rémy.
- ⇒ Cela rejoint également le projet de « Mobipôle » à Signeulx.

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- > Les membres sont d'accords avec ces éléments. L'aspect sécuritaire est primordial dans le projet d'aménagement du cœur de Signeulx.
  - > Le chemin envisagé est très bien, il permet en plus de rejoindre tous les commerçants du village (sauf Lauradis).
  - > Si la voie lente est développée à l'arrière de l'école, il faut penser à la faisabilité (ferme monsin = privé | passerelle pour traverser l'eau).
  - > Aspect « transcommunal » intéressant.
  - > ! Attention la route vers Bleid doit être refaite à certains endroits ! De plus le nouveau code de la route impose pour les voiries d'une certaine largeur un marquage au sol avec une voie centrale pour les voitures et deux bandes sur les côtés pour les cyclistes.
  - > Autres demandes :
    - ⇒ *Il faudrait installer une barrière à la sortie de la voie lente existante (maison de village) pour que les vélos ralentissent.*
    - ⇒ *La Maison de village de Signeulx pourrait être plus utilisée (activités jeunes, citoyennes et restauration éphémère en lien avec les connexions de voies lentes).*
- ⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 car la question de la traversée chez un privé est délicate. De plus Signeulx a déjà eu deux beaux projets dans le cadre du 1<sup>er</sup> PCDR.



En vert : Voies lentes à créer | En bleu : ruisseau | En rouge : limites communales



## Développement d'un espace de convivialité au cœur du village de Willancourt

### Développement d'un espace de convivialité au cœur du village de Willancourt

**Lien avec la stratégie :** Développer la convivialité entre tous les habitants des villages

**Objectif opérationnel visé :** Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés

**Origine du projet :** IC, RT, CLDR, GT3

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

**Localisation :**

Willancourt

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 21 Likes – 1 Dislike

**Questions :** /

**Description et justification du projet :**

Lors des différentes consultations, l'attachement des habitants à la qualité de leur cadre de vie, rural et villageois, a été fortement mis en avant. L'importance des liens entre les habitants dans un environnement villageois à taille humaine a également été soulignée. Cependant, des craintes quant au devenir de cet esprit villageois ont été émises dans certains villages, notamment à Willancourt. Afin de garantir cette convivialité et d'améliorer le cadre de vie des habitants, les participants ont proposé de développer un espace de convivialité au cœur du village.

Le projet proposé consiste en l'acquisition d'une parcelle au centre du village et en la création sur celle-ci d'un espace communautaire villageois et naturel avec si possible un étang, un abri (marché, expos, café du dimanche, ateliers ressources locales et artisanales...), un four à pain, un espace barbecue, des tables, ... Le projet répondrait en outre au besoin d'avoir un espace « piscine – zone de baignade – fontaine » pour se rafraîchir en été.

Il s'agirait du terrain du père de JJ Cailteux de la CLD. Le terrain est marécageux avec un arbre classé. Il se situe entre la plaine de jeux et l'église. Il y a une possibilité d'acheter, mais problème de prix (zone à bâtir).

**Rem :** créer un lien avec l'ancienne école avec un accès sécurisé.

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Grosse demande au sein du village !
- › Partie de l'espace propriété communale, autre partie appartient à deux propriétaires privés.
- › Une partie de la zone est marécageuse >>> aménager celle-ci de façon plus « naturelle », rénover les berges et valoriser le ruisseau.
- › L'espace pourrait être utilisé pour la fête du sapin.
- › Créer des parkings en lien avec ceux de l'église et projet de l'ancienne école.
- › Sécuriser le centre du village pour favoriser circulation en l'espace de convivialité nature et le terrain de sport/plaine de jeux et le projet de l'ancienne école.

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1 ou 2 (en fonction du temps d'acquisition des parcelles privées).



## Réhabilitation de l'ancienne école en maison rurale multiservices à Willancourt

### Réhabilitation de l'ancienne école en maison rurale multiservices à Willancourt

**Lien avec la stratégie :** Stimuler la cohésion sociale et intergénérationnelle

**Objectif opérationnel visé :** Développer une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais

**Origine du projet :** IC, RT, GT1

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** +++

#### Localisation :

Willancourt ancienne école



#### Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 21 Likes – 2 Dislikes

**Questions / Précisions :** /

#### Description et justification du projet :

Lors des rencontres villageoises, les habitants de Willancourt, ont manifesté leur souhait de redonner vie à ce bâtiment central du village. Le bâtiment de l'ancienne école pourrait accueillir les activités qui ne prendraient pas place à la maison de village (salle de l'étoile) avec une vocation plus touristique/économique, si possible en liaison avec la création d'un espace de convivialité au cœur de Willancourt.

#### Propositions :

- Un local pour les jeunes au RDC ou un espace multiservices artisanal (ex : boulangerie locale, espace de vente/vitrine pour les produits locaux, point d'informations touristiques, décentralisation de certains services communaux, ...)
- Un local polyvalent-citoyen à l'étage (mini cuisine pour réunion, ateliers culturels,...)
- Utilisation de la cour pour des activités extérieures (four à pain collectif, mini marché de produits locaux...) et construction d'un préau

**Rem :** faire le lien avec l'espace récréatif naturel au cœur du village de Willancourt

La FRW précise qu'actuellement, deux projets de bâtiments sont prévus à Willancourt. La question est de savoir s'il faut maintenir les deux infrastructures ou se concentrer sur une des deux ? Si oui, lequel ?

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › La taille du bâtiment est proportionnelle aux besoins, à la taille du village et aux dynamiques locales (sobriété) = plus convivial pour développer un lieu de convivialité dans l'esprit d'un petit « café multiservices ».
- › La rénovation de l'ancienne école, serait probablement moins coûteuse que celle de la Salle de l'Etoile.
- › Son emplacement est central. Il permet de créer une connexion avec l'espace de convivialité nature envisagé. Des parkings sont présents près de l'Eglise. Il faudrait en créer de nouveaux au niveau de la zone de convivialité.
- › Le bâtiment est propriété communale.
- › Le bâtiment possède deux entrées séparées = point positif
- › Si on ne garde que le bâtiment de l'ancien école, il faut absolument associer le comité de village au projet car il ne faut pas tuer la source d'activités du village et mettre les forces vives ensemble !
- › Il ne faut pas que le bâtiment fasse doublon avec la salle de village actuelle (types d'occupations / gestions) ! Si le projet se met en route, il faut absolument une décentralisation de certaines activités de la MRM à Musson (union), notamment pour des ateliers, ... mais pourquoi pas notamment du « marché du terroir » en utilisant la cour (y installer un four à pizza, ...).

⇒ Priorisation envisagée : Lot 1 ou 2 (en fonction de la priorisation de l'espace nature qui est en partie sur une propriété privée). Les deux projets doivent être réfléchis parallèlement afin de se compléter.



## Aménagement de la salle l'Etoile en maison de village à Willancourt

### Aménagement de la salle l'Etoile en maison de village à Willancourt

**Lien avec la stratégie :** Développer la convivialité entre tous les habitants des villages

**Objectif opérationnel visé :** Créer des animations et des lieux de rencontre conviviaux et sécurisés

**Origine du projet :** IC, RT

**Maîtrise communale :** Oui

**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € €

**Subsides du DR :** Oui

**Faisabilité :** ++

#### Localisation :

Salle l'Etoile à Willancourt

#### Porteur du projet et partenaires potentiels :

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 29 Likes – 2 Dislikes

**Questions :** /

#### Description et justification du projet :

La Salle du Cercle L'étoile à Willancourt (salle paroissiale) est un lieu important de la vie du village. Elle permet aux habitants de Willancourt de se réunir pour des événements et activités villageoises. Lors des réunions villageoises, les habitants de Willancourt ont émis le souhait de procéder à une rénovation complète de la salle de l'Etoile afin de créer une véritable maison de village mieux adaptée aux besoins des villageois et au développement de nouvelles activités, notamment culturelles. Le bâtiment étant vétuste, la rénovation sera quasi totale.

#### Les besoins identifiés :

- Amélioration du bâtiment existant (volet énergétique et esthétique) et de ses abords (espaces extérieurs et parking) ;
- Restructuration et amélioration des espaces (grande salle au rez-de-chaussée avec cuisine équipée pour les associations et espace pour les jeunes à l'étage) ;
- Développement de nouvelles activités (cours et activités artistiques, activités pour les jeunes, développement des circuits courts, nouvelles activités villageoises, ...).

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › La salle de l'Etoile est dans un très mauvais état, mais plus spacieuse que l'ancienne école.
- › Le comité est encore en place, même s'il n'est plus très actif.
- › La Maison de village n'appartient pas à la Commune de Musson, mais à l'évêché.
- › La taille de l'ancienne école est plus « à la taille » du village. Son emplacement est plus proche de la zone de convivialité nature.
- › Il ne faut pas une aussi grande salle que celle de Signeulx, qui ne « vivrait » pas. Il faut absolument y développer des activités régulières.
- › Si on ne garde que le bâtiment de l'ancien école, il faut absolument associer le comité de village au projet.
- › Demande d'avoir un local pour les jeunes et ateliers artistiques.
- › Questions :
  - ⇒ *Que deviendrait la salle de l'Etoile si on ne le rénove pas ? Serait-elle uniquement utilisée pour des locations privées ? le comité s'installerait-il à l'ancienne école ?*
  - ⇒ *Quel type de gestion ? (Communale, comité ?)*

⇒ Priorisation envisagée : Lot 3 (salle n'appartenant pas à la commune, coût important...) ou à fusionner avec la fiche de l'ancienne école.

### Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximité

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Ne demande pas beaucoup de moyens >>> facilement réalisable.
- › Soutenir l'existant d'abord.
- › Lien avec un local, vitrine « artisanale » dans le projet d'atelier rural / pépinière d'entreprises.
- › Lien avec marché du terroir.
- › Lien avec balade au centre de Signeulx.


⇒ Priorisation envisagée : Lot 1



## Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximité

**Lien avec la stratégie :** Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  
**Objectif opérationnel visé :** Promouvoir et pérenniser l'offre en produits locaux en créant des conditions favorables au développement des circuits-courts

**Origine du projet :** IC, CLDR, GT1, GT2  
**Maîtrise communale :** Oui  
**Importance du projet :** +++

**Budget :**   
**Subsides d'État :** Non  
**Faisabilité :** +++

### Localisation :

Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**  
Commune de Musson

**Votes plateforme :** 46 Likes – 3 Dislikes  
**Questions / Précisions :** Organiser des journées portes ouvertes sur la commune permettrait aux producteurs de se présenter

### Description et justification du projet :

Toutes les réunions citoyennes ont mis en avant l'importance d'encourager les productions locales. À ce titre, le volet « promotion » a été régulièrement mis en avant et s'est dessiné le projet de création d'une signalétique et le développement d'outils de communication pour mettre en avant et faire connaître les producteurs locaux :

- Panneaux le long des axes routiers
- Valorisation sur les supports de communication communaux (bulletin, Facebook, site internet...)
- Organisation de journées portes ouvertes, de visites développement des points de vente
- Valorisation des produits locaux dans les festivités et événements locaux
- Création d'une balade qui relie les différents commerçant « parcours commerçants » création d'un chemin, itinéraire pour faire ses courses avec signalétique (exemple : sud de la France)
- Création d'un partenariat avec l'Agence de Développement Local (ADL) d'Aubange.

Rem : Fiche en lien avec la création d'un marché du terroir

## Création d'un atelier rural « pépinière d'entreprises » avec bureaux tremplins

La FRW précise que ces deux projets sont liés :

- ⇒ Il s'agit d'une fusion entre le projet traditionnel « d'atelier rural » dont le modèle semble peu adapté à la réalité de Musson (cf. Hall relais Idélux)
- ⇒ et le souhait de voir se développer un espace coopératif à chemin entre le coworking (peu souhaité sur la plateforme) et la valorisation des artisans et producteurs locaux (proche du modèle de la croix d'or à Martelange ou de « cœur de village » à Bellefontaine).

## Atelier rural

**Lien avec la stratégie :** Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  
**Objectif opérationnel visé :** Promouvoir et pérenniser l'offre en produits locaux en créant des conditions favorables au développement des circuits-courts

**Origine du projet :** IC  
**Maîtrise communale :** Oui  
**Importance du projet :** +

**Budget :**   
**Subsides du DR :** Non  
**Faisabilité :** +

### Localisation :

Territoire communal

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**  
Commune de Musson

**Votes plateforme :** 20 Likes – 8 Dislikes  
**Questions / Précisions :** La zone ne devrait pas être industrialisée et la commune doit rester rurale

### Description et justification du projet :

Le développement économique a été abordé lors des séances villageoises.

De manière globale, les habitants ont la volonté de ne pas développer à outrance ce secteur, mais souhaitent que les initiatives locales puissent être mieux accueillies et puissent trouver leur place sur le territoire. L'idée est d'améliorer la situation des activités existantes dans les villages et leur coexistence avec l'habitat.

La Halle relais d'Idélux ne fonctionne pas bien (loyer trop cher) : quid des cellules commerciales vides ?

Rem : Beaucoup de demande Hangar / local de stockage



### Pépinière d'entreprise ? Tiers-lieux ?

**Lien avec la stratégie :** Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  
**Objectif opérationnel visé :** Promouvoir et pérenniser l'offre en produits locaux en créant des conditions favorables au développement des circuits-courts

**Origine du projet :** IC  
**Maîtrise communale :** Oui  
**Importance du projet :** +

**Budget :** € € €  
**Subsides du DR :** Oui  
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**

Territoire communal.

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 8 Likes – 8 Dislikes

**Questions :** /

**Description et justification du projet :**

Observation des habitants : manque de commerces dans les villages et manque de visibilité et de promotion des productions locales.

Dans les pas de l'expérience menée à Bellefontaine et la création d'une épicerie coopérative villageoise "Cœur de village", les habitants de Mussy-la-Ville souhaiterait mettre en place une initiative de ce type dans leur village basé sur deux axes :

1. Le développement d'un commerce d'alimentation générale faisant la part belle aux productions locales, au bio, au vrac ;
2. Le développement d'un petit centre d'affaires composé d'espaces à louer pour des entreprises locales de services.

### Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Sur le concept d'atelier rural, les membres de CLDR sont assez mitigés. Il ne faut pas créer des « hangars vides » uniquement utilisés pour le stockage comme il y en a beaucoup à Halanzy.
- › Si ce projet de « pépinière d'entreprises » voit le jour il faut veiller à la gestion du lieu et l'accompagnement à mettre en place (commune ? partenaires comme ADL ?)
- › Si on part sur le principe de « bureaux tremplins » il faut veiller à ce que les entreprises/artisans restent sur le territoire par la suite (exemple de mange et tais-toi qui a débuté à Martelage puis s'est installé à Habay).
- › Lieux possibles : ancien magasin vélo « Poncin », à côté de l'ancienne librairie (pizzeria).

⇒ Priorisation envisagée : Lot 3 (difficile d'identifier le besoin).

### Création d'un espace de restauration éphémère

#### Création d'un espace de restauration éphémère

**Lien avec la stratégie :** Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales  
**Objectif opérationnel visé :** Faciliter le développement d'un tourisme ancré dans le territoire

**Origine du projet :** IC, GT2  
**Maîtrise communale :** Oui  
**Importance du projet :** ++

**Budget :** € € €  
**Subsides du DR :** Non ?  
**Faisabilité :** ++

**Localisation :**

Territoire communal (MV Signeux, Place de Musson, musée ?)

**Porteur du projet et partenaires potentiels :**

Commune de Musson

**Votes plateforme :** 38 Likes

**Questions / Précisions :** Situer le restaurant au musée minier

**Description et justification du projet :**

Actuellement, il existe peu d'offre de restauration sur la commune de Musson. La crise du COVID rend l'installation et la pérennisation de nouveaux restaurants difficile. Le manque de personnel qualifié est également de plus en plus récurrent. Pour y remédier, les participants aux consultations citoyennes ont proposé de soutenir les initiatives locales en matière d'HORECA en développant une offre de restauration "éphémère" en créant des espaces adaptés ou en aménageant des lieux existants.

**Par exemple :**

- Créer un « restaurant tremplin » pour aider les restaurateurs à s'installer : mise à disposition d'un local avec cuisines professionnelle pour faire de la restauration thématique par saison/ éphémère.
- Ouvrir un bar / un espace restauration éphémère à profit des associations locales ou des commerces/restaurateurs locaux l'été à la MV de Signeux près du chemin de liaison de la Cussignière ou sur la place de Musson en lien avec le projet de création de halle/marché du terroir.
- Aménager un lieu dans la nature (exemple de la cuisine sauvage à Saint-Léger)

**Rem :** Lien avec le projet Marché du terroir et lien avec le projet du musée



## Ajouts et remarques de la CLDR :

- › Certains membres se questionnent sur le rôle de la commune dans ce projet. Il est important d'avoir un accompagnement professionnel dans le domaine (parc naturel de Gaume ?). Les associations pourraient être associées (service).
  - › Ce secteur a fort souffert du COVID et de l'augmentation des coûts de l'énergie.
  - › Avant de créer un lieu, il faut tester le concept dans les salles existantes (MV Signeux, Musée Minier, cercle de Mussy en donnant un look aux locaux).
  - › Sur le long terme, il pourrait y avoir un lien à faire avec la Halle polyvalente si initiative ponctuelle (de plain-pied, système de catering, lieu central et modulable, ...) – pas forcément besoin de grande cuisine.
  - › Le format devrait être régulier (exemple 1<sup>er</sup> we du mois)
  - › Besoin de mise à disposition complète (lieu, matériel, ...)
  - › Importance du transport et de l'accessibilité (système de navette à mettre en place, lien avec le projet d'Autostop, connexion avec voies lentes)
  - › À noter :
    - ⇒ *Le Musée Minier envisage le lancement d'un marché avec petite restauration dans ses locaux (plus éloignés du centre, ce qui causera moins de nuisances). Ils ambitionnent de lancer également une offre de restauration éphémère avec des habitants locaux entre Noël et nouvel an. Ils disposent d'une cuisine professionnelle adaptée. (Quid quel rôle pour la Commune ? Faut-il mettre ces projets en lot 0 ? Si maintien dans le PCDR, quelles complémentarités – synergies ?)*
- ⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 (à tester dans les salles existantes avant d'investir dans la création d'un lieu dédié).

## Aménagements pour renforcer la sécurité routière « Entrées de villages »

Aménagements pour renforcer la sécurité routière (Entrées de villages ?)	
<b>Lien avec la stratégie :</b> Apporter des solutions soutenables de mobilité sur le long terme <b>Objectif opérationnel visé :</b> Renforcer la sécurité des usagers faibles	
<b>Origine du projet :</b> IC, GT5 <b>Maîtrise communale :</b> Oui <b>Importance du projet :</b> +++	<b>Budget :</b> € € € <b>Subsides du DR :</b> Non ? <b>Faisabilité :</b> ++
<b>Localisation :</b> Territoire communal  <b>Porteur du projet et partenaires potentiels :</b> Commune de Musson	<b>Description et justification du projet :</b> La sécurité routière est un des sujets récurrents des consultations villageoises. Suite à ces réunions, le recensement des points problématiques (ciblés) sur le territoire communal a été transmis à la Commune. Néanmoins, la sécurité routière aux abords et dans les villages pose souvent question. Les habitants, très soucieux vis-à-vis de cette thématique, en ont soulevé les <u>mesures phares à mettre en œuvre pour protéger les usagers lents</u> : - Sécuriser les entrées et traversées de village (effet de porte, rétrécissements, dos d'âne...). Très demandé à Willancourt et Mussy-la-Ville. Urgence de sécuriser les points dangereux : entre Willancourt et Gennevaux, sortie de Gennevaux vers le bois du Lua et près des étangs vers Meix-le-tige - Ralentir la circulation : aménager des ralentisseurs dans les villages (ex : à Willancourt, rue Etienne Lenoir et rue du moulin à Mussy), des systèmes de feu sur la RN88, extension de la zone 30 à Signeux - Clarifier la signalétique au sol pour le stationnement - Travailler sur la place des usagers faibles et la création de trottoirs où ils manquent (N88, à Signeux vers Baranzy à partir de la station essence, rue Bellevue, Marcel Niessen et Jean Laurent, après la rue des cités en partant du centre sportif, village de Mussy) - Améliorer l'éclairage le long des routes (notamment au niveau des arrêts de bus et passage pour piétons)
<b>Votes plateforme :</b> 48 Likes <b>Questions / Précisions :</b> Faire de vrais trottoirs le long de la N88 de Baranzy à Musson. Sécuriser quelques passages pour piétons, surtout près des arrêts de bus. Sécuriser la rue de France. Créer un chemin de liaison le long de la N88 derrière la rangée de poteaux électriques.	





Le projet consiste à aménager et sécuriser les entrées de villages de l'entité. Ces aménagements pourront se traduire sous diverses formes telles que des interventions au niveau de la voirie et de ses abords, plantations, signalétiques, etc. Les objectifs sont multiples et à la fois d'ordre sécuritaire, identitaire, touristique et économique. Au vu de l'importance de ce projet, une étude préalable, destinée à inventorier, localiser, programmer et budgétiser les aménagements sera nécessaire. Dans tous les cas, le projet prendra en compte ces éléments :

- ⇒ Valorisation des noyaux villageois et de l'entité
- ⇒ Amélioration de la sécurité routière
- ⇒ Renforcement de l'identité communale
- ⇒ Hiérarchie du réseau

#### Ajouts et remarques de la CLDR :

- > Besoin urgent d'améliorer la sécurité routière!
- > Gennevaux : les deux bacs aux entrées / sorties sont efficaces. Il faut sécuriser (trottoir) la sortie du village.
- > Attention au charroi agricole et à l'entretien !
- > Willancourt : urgence de sécuriser le passage à la sortie du bois (quand on vient de Meix-Tige) pour les cyclistes/piétons. Une bande en herbée de 2m pourrait être aménagée.
- > Baranzay : Route de Gorcy / rue Firmin Dieudonné
- > Mussy-la-Ville : rue du buau, il y a des bacs à fleurs en plastiques. Il faudrait un meilleur aménagement.
- > Question :
  - ⇒ *Quelle marge de manœuvre sur la N88 ?*
  - ⇒ *Quel retour sur les demandes transférées en « gestion communale » ?*

⇒ Priorisation envisagée : Lot 2 (besoin d'une étude préalable, contacts avec la RW pour la N88)

## SUITES

Suite à cette séance, l'Auteur actualisera le cahier de projets. La prochaine réunion de CLDR est fixée au 24 novembre 2022 à 20h à la MV de Signeux. Elle portera sur la priorisation des projets. En fonction des résultats de la séance de ce jour, un travail préparatoire pourra éventuellement être demandé aux membres de la CLDR. Début 2023, des séances de travail spécifiques (GT « projets ») seront organisées afin d'aboutir à des fiches-projets plus complètes.

plus d'infos sur 

**[www.musson2035.info](http://www.musson2035.info)**



**Pour la Fondation Rurale de Wallonie**  
**Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE**  
Agents de développement

# ANNEXE

## LISTE DE PRÉSENCE 19/10/2022

### Participants (21)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
Mme	BETSGEN	Christophe	Mussy-la-Ville
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
M.	HENRION	Marc	Musson
M.	LAMBERT	Claude	Musson
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	TREBOSEN	Bernard	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
Mme	VITULANO	Maria	Musson
M.	WEBER	André	Signeux

### Invités (4)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
Mme	LEQUEUX	Alisée	FRW
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson



**Excusés (8)**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Village</b>
Mme	<b>DAXBEK</b>	<b>Anais</b>	Mussy-la-Ville
Mme	<b>DEOM</b>	<b>Vanessa</b>	Gennevaux
Mme	<b>GERAERTS</b>	<b>Laura</b>	Signeux
Mme	<b>GOEURY</b>	<b>Anne-Marie</b>	Musson
M.	<b>HILGER</b>	<b>Gregory</b>	Willancourt
M.	<b>JACQUEMIN</b>	<b>Daniel</b>	Signeux
M.	<b>MAQUET</b>	<b>Jacques</b>	Baranzy
Mme	<b>PISSEL</b>	<b>Nathalie</b>	Baranzy

